

# LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

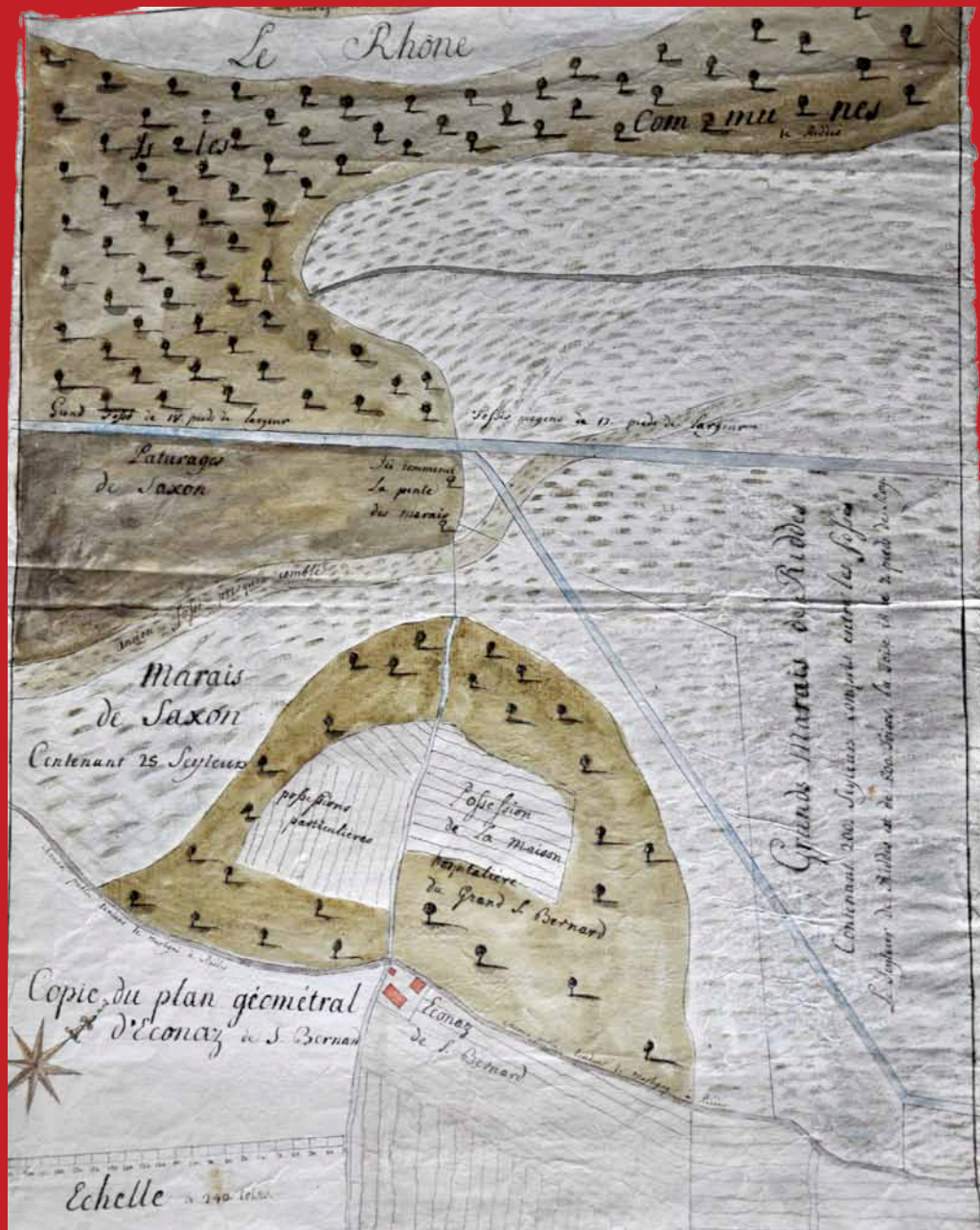
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



# F S S P X

BULLETIN ROMAND  
DU DISTRICT DE SUISSE

N° 114 :: AOÛT - SEPTEMBRE 2018



## ÉDITORIAL

On pense habituellement que c'est à la suite de mai 68 et l'instauration de la Nouvelle Messe (1969) que les églises ont été désertées depuis 50 ans. (cf. p. 3)

Mais un professeur d'histoire contemporaine a observé très clairement que c'est avec la mise en route du concile Vatican II (1962-1965) que les églises se sont vidées. (cf. p. 13)

Ce concile a instauré pratiquement la laïcisation, et toutes les réformes qui ont été faites après, l'ont été dans le sens d'une sécularisation et d'une laïcisation de la société. (cf. p. 9)

Des lieux de culte sont désaffectés, d'autres sont mis à disposition pour donner des funérailles catholiques à un islamiste (cf. p. 34) ou peuvent devenir des logements, des hôtels...

Cependant, ce n'est pas la raison de la vente du domaine d'Ecône par le Grand-Saint-Bernard il y a 50 ans (cf. p. 39). Mais pour les pères de famille qui en firent l'acquisition, Ecône avait une vocation religieuse qu'ils n'acceptaient pas de voir abandonnée sans plus amples examens.

Ecône est devenu depuis la "maison mère" de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X qui vient de se doter d'un nouveau Supérieur général (cf. p. 7), né l'année même de sa fondation.

abbé Claude Pellouchoud



## SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

### PARTIE OFFICIELLE

- Lettre du Supérieur de district. . . . . 3
- Communiqués de Menzingen. . . . . 7

### LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

- La déchristianisation des sociétés . . . . . 9

### VIE DE L'ÉGLISE

- Comment les églises se sont-elles vidées ? . . . 13
- Cette crise serait-elle advenue sans le concile Vatican II ? . . . . . 16

### VIE DE LA TRADITION

- Journal de route du district. . . . . 19
- Ferveurs enfantines à Chartres - Paris . . . . . 24

### CHAÎNE DU ROSAIRE

- Nos Pères dans la Foi . . . . . 29

### PETITE REVUE DE PRESSE

- Nouvelles de Suisse et d'ailleurs . . . . . 34

### UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

- Petite histoire d'Ecône, jusqu'à l'arrivée de Mgr Marcel Lefebvre . . . . . 39

### TÉLÉGRILLES

- Découvrez un auteur et son livre. . . . . 48

### AGENDA

- Présence sacerdotale à San Damiano . . . . . 6
- Les pèlerinages du district. . . . . 8 et 28

### VIE SPIRITUELLE

- Les retraites en Suisse romande. . . . . 50

### LA FRATERNITÉ EN SUISSE

- Les prieurés et les prêtres de la FSSPX . . . . . 51

### HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

- occidentale . . . . . 52

Photos : couverture : plan géométrique concernant la possession de l'abbaye de Saint-Bernard à Ecône (AGSB Plan 9, s.d. XIX<sup>e</sup> siècle) © Maison hospitalière du Grand-Saint-Bernard ; p. 32, Vierge et l'Enfant par Simone Martini.

**Éditeur :** Abbé Pascal Schreiber

**Rédaction :** *Le Rocher c'est le Christ*



Abbé Claude Pellouchoud  
Noviciat Sainte-Thérèse de  
l'E.-Jésus / La Combe 22  
CH - 1922 Salvan  
Tél. +41 (0)27 / 761 21 40

**Mail :** rocher@fsspx.ch

## LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE



Bien chers fidèles,

La bibliothèque du prieuré de Wil contient environ 17'000 livres. Il y a quelque temps, un confrère découvrit deux feuillets dans l'un d'eux. Un des billets contenait le programme d'une mission qui fut prêchée à Realp dans le canton d'Uri par les RR. PP. Angelikus et Aldo, du 27 octobre au 3 novembre 1968 ; l'autre était un questionnaire que le curé de la paroisse devait remplir au préalable. Quel était l'état de la paroisse de Realp il y a exactement 50 ans ? Jugez par vous-mêmes sur la base de quelques questions choisies et de leurs réponses !

- *Combien de catholiques la paroisse compte-t-elle ?* 250.
  - *Combien d'adeptes d'autres religions ?* Aucun.
  - *Combien de communiantes ?* 220.
  - *Combien de communions distribuées en moyenne par an ?* 12'000.
  - *Combien de personnes environ ne font pas leurs Pâques ?* Trois. Parmi ces trois personnes il y a un couple d'hôteliers nouvellement installés
- qui font leurs Pâques ailleurs, mais ne viennent pas à l'église de toute l'année.
- *Y a-t-il des femmes et des jeunes filles qui travaillent en usine ?* Non.
  - *Combien de mariages mixtes y a-t-il ?* Aucun.
  - *Y a-t-il des situations néfastes particulières et connues de tous ?* Selon le jugement des confrères, Realp est encore une bonne paroisse, bien sûr entachée des défauts d'une « petite ville » et touchée comme partout par l'esprit du monde moderne. Même si leur nombre est peu élevé, il y a aussi des abonnés au *Blick*.
  - *Avez-vous des souhaits particuliers en ce qui concerne cette Mission ?* Non, surtout que le curé et sa paroisse comprennent clairement les vérités éternelles et atteignent ainsi la fin ultime.

Quel monde intact l'on trouve encore à Realp en 1968 ! Est-ce partout pareil ? Non ! L'année 1968 est dans de nombreux pays le point culminant des mouvements d'étudiants orientés

à gauche des années soixante, appelés pour cela mouvements de mai 68. A Paris par exemple, les troubles de mai 68 produisent des émeutes à longueur de journées. La police doit se retirer du quartier de l'université, le Quartier latin.

En Allemagne le mouvement étudiant s'en prend au système de valeurs existant. L'offensive majeure se fait sous les couleurs de trois idéologies, qui sont :

**1. Le communisme.** Non seulement la fortune, mais toute possession est considérée comme un mal, même le mariage est rejeté – en tant que prétendue possession d'un être humain. Comme le communisme ne fait pas la différence entre « possession » et « lien », il est opposé à tout lien en général, et les hommes enracinés sont pour lui une abomination.

Le rejet de l'autorité appartient aussi à l'idéologie communiste, à commencer par Dieu en passant par le gouvernement et jusque dans les familles. Parallèlement, les communistes ne se sont pas gênés pour imposer leur révolution par des moyens très autoritaires, même au prix de vies humaines. Quelle contradiction !



**2. La libération sexuelle.** « Qui couche deux fois avec le même appartient à l'*establishment*<sup>1</sup> », tel est un des slogans de mai 68. De mariage, famille, fidélité et responsabilité, il n'est plus question. La satisfaction du désir passe avant tout. C'est pourquoi l'on apprend à l'école comment éviter d'avoir des enfants au lieu de préparer les jeunes au mariage et à la famille.

**3. Le féminisme :** un livre fit fureur à cette époque. Il changea le sens des valeurs de toute une génération. Il s'agit de « *Le Deuxième Sexe* » de Simone de Beauvoir (1908-1986) arrivé sur le marché allemand en 1968<sup>2</sup> et qui atteint jusqu'en 1983 un tirage de 300'000 exemplaires. L'auteur base son combat sur une thèse étonnante : « *On ne naît pas femme, on le devient.* » En d'autres termes : la différence de sexe biologique entre homme et femme est insignifiante. Tout ce qui jusque-là était attribué à la femme et jouissait d'une grande considération est anéanti en 715 pages : le mariage, la famille, la maternité, la grossesse, l'enfant. L'enfant réduirait la mère en

(1) On entend par *establishment* la société dominante.

(2) Le livre est paru en France en 1949.

esclavage, donc il faut légaliser l'avortement. La femme ressentirait la grossesse « *à la fois comme un enrichissement et comme une mutilation. Le fœtus est une partie de son corps et aussi un parasite qui vit à ses dépens* », écrit Simone de Beauvoir à la page 482. Ce livre est devenu la bible du féminisme radical et façonne la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

En plus de quelques actions spectaculaires du début du mouvement de mai 68, qui n'étaient pas exemptes de violence, la soi-disant « *Marche à travers les institutions* » que l'on escomptait se déroula ensuite bien plus paisiblement mais ne s'en montra pas moins efficace : les inspirateurs d'autrefois siègent depuis des années dans de beaux costumes sur les bancs du gouvernement et dans les rédactions des médias. Par de nouvelles lois et l'endoctrinement médiatique, la révolution sexuelle s'est accomplie dans tout le monde occidental et a pénétré jusque dans le dernier village de montagne.

Les mouvements étudiants des années 60 étaient dirigés contre deux institutions, qui forment/formaient le socle de nos valeurs : la famille et l'Eglise catholique. Qu'en est-il de cette dernière dans les années 60 ? Les papes et les évêques se montrent malheureusement prêts au compromis avec le monde.

Certes le pape Paul VI écrit en 1968 la célèbre encyclique *Humanae vitae* dans laquelle il condamne la contraception en train de se propager et qu'il déclare contraire à l'ordre voulu par Dieu. Le pape fit là ce qu'il devrait toujours faire, à savoir proclamer la vérité « *à temps et à contretemps* »<sup>3</sup>, sans tenir compte de l'esprit du temps.

Pourtant les papes et les évêques voulurent lors du II<sup>e</sup> Concile du Vatican (1962-65) adapter l'Eglise au monde, au lieu de proclamer les vérités éternelles sans détour. L'instauration de la Nouvelle Messe (1969) a finalement vidé les églises et se conforme au principe selon lequel « *on reconnaît l'arbre à ses fruits* ».

Ainsi était le monde il y a 50 ans. Il ne s'est pas amélioré depuis. De quoi aura-t-il l'air dans 50 ans ? Nous ne le savons pas. Cela peut évoluer dans deux sens différents. Ou l'effondrement de la foi et des mœurs continue de progresser et l'on trouvera dans 50 ans bien peu de traces de la chrétienté, ou alors se produit un revirement complet dans l'Eglise et la société. Une chose est certaine : la société ne fera pas du surplace, elle continuera d'évoluer. Chacun de nous doit apporter sa contribution. Ce n'est pas facile pour qui veut vivre en catholique de nos jours. Il faut une dose d'héroïsme ! Sans héroïsme (3) 2 Tim 4, 2.

et sans force d'âme il est impossible d'affirmer publiquement une foi qui est méprisée, et de résister aux tentations qui nous mettent sans cesse en danger.

En plus de l'héroïsme et de la force, il faut aussi de la générosité. Celle-ci nous aide à quitter le confort et à faire le bien. Je trouve que c'est de l'hypocrisie de se lamenter sur la législation actuelle de l'avortement et dans le même temps de ne jamais prendre part à une manifestation de

*Oui à l'enfant.* Si nous catholiques ne faisons preuve d'aucune force d'âme et d'aucune générosité, alors les ennemis du Christ ont la partie facile. Mais si nous possédons ces vertus nous pouvons changer les choses. Jésus nous accompagne et nous fortifie, il nous encourage : « *Vous aurez des tribulations dans le monde. Mais courage ! J'ai vaincu le monde* »<sup>4</sup>.

**ABBÉ PASCAL SCHREIBER**

(4) Jn 16, 33.

## PRÉSENCE DE PRÊTRES À LA MAISON DU PÈLERIN DE SAN DAMIANO

3 au 5 août	31 août au 2 septembre	présence sacerdotale
5 au 7 octobre		pèlerinage
2 au 4 novembre	30 novembre au 2 décembre	présence sacerdotale

### Le programme des messes est le suivant :

- Vendredi : messe à 18h30  
 1<sup>er</sup> samedi : messe à 06h30 / messe à 18h30 (si un minimum de 10 personnes ; sinon administration de la communion)  
 1<sup>er</sup> dimanche : messe à 06h30 (chantée lors des pèlerinages)

### Programme du pèlerinage :

Départ des cars du Valais et de Genève aux lieux suivants :

- Genève, douane de Perly 2h30
- Lausanne, restauroute du Lavaux 3h30
- Sion, chapelle de la Sainte-Famille 3h40
- Ecône, séminaire 4h00
- Martigny, Relais du Saint-Bernard 4h15

Pour les inscriptions : Stéphane Perruchoud | 079 577 28 85

pelerinages@sandamiano.site

Les places sont limitées à environ 50 personnes par pèlerinage !

### Adresse de la Maison du Pèlerin (gérante : Mme Tiziana Lauri) :

Via Borgo Paglia | San Damiano | I - 29019 San Giorgio Piacentino  
 tél. : +39 0523 53 01 14 | email : reservations@maisondupelerin.site



# LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X



## ELECTION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Le 11 juillet 2018, le 4<sup>e</sup> Chapitre général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X qui se tient jusqu'au 21 juillet au Séminaire Saint-Pie X d'Ecône (Suisse), a élu **l'abbé Davide Pagliarani** Supérieur général pour 12 ans.

De nationalité italienne, le nouveau Supérieur général est âgé de 47 ans. Il a reçu le sacrement de l'ordre des mains de Mgr Bernard Fellay, en 1996. Il a exercé son apostolat à Rimini (Italie), puis à Singapour, avant d'être nommé supérieur du district d'Italie. Depuis 2012, il était directeur du Séminaire Notre-Dame Co-rédemptrice de La Reja (Argentine).

Après avoir accepté sa charge, l'écu a prononcé la Profession de foi et le Serment antimoderniste. Chacun des membres présents est allé ensuite

lui promettre respect et obéissance, avant le chant du *Te Deum* en action de grâces.

Les 41 capitulants procéderont demain à l'élection des deux Assistants généraux, pour un même mandat de 12 ans.

Ecône, le 11 juillet 2018

(Source : *fspx.news* – 11/07/2018)

## ELECTION DES ASSISTANTS



*L'abbé Davide Pagliarani succède à Mgr Bernard Fellay comme Supérieur général*

Le nouveau Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, l'abbé Davide Pagliarani<sup>1</sup>, et les 40 autres capitulants ont décidé de procéder à l'élection des deux Assistants généraux, en fin de journée.

(1) Après avoir accepté la charge pour laquelle les capitulants l'ont élu, le nouveau Supérieur général de la Fraternité prend la présidence du Chapitre. Son premier acte est d'annoncer l'élection des deux Assistants généraux, scrutin auquel il ne participera pas lui-même.

Le 1<sup>er</sup> Assistant élu est **Mgr Alfonso de Galarreta**, évêque auxiliaire de la Fraternité Saint-Pie X, de nationalité espagnole. Agé de 61 ans, il a été ordonné prêtre en 1980 à Buenos Aires, en Argentine, où il a longtemps vécu. Il a dirigé le Séminaire Notre-Dame Co-redemptrice de La Reja (Argentine), ainsi que la Maison autonome d'Espagne et du Portugal. Il fut 2<sup>nd</sup> Assistant de 2002 à 2006. Il résidait jusqu'à présent à Genève (Suisse).



Le 2<sup>nd</sup> Assistant général élu est **l'abbé Christian Bouchacourt**, de nationalité française. Agé de 59 ans, il a été ordonné prêtre en 1986 par Mgr LeFebvre. Longtemps en poste à Paris, en particulier à Saint-Nicolas du Chardonnet, il fut supérieur du district d'Amérique du Sud, avant d'être nommé en 2014 supérieur du district de France.



Avec ses élections<sup>2</sup>, le Chapitre général pourra commencer à traiter, (2) Dès leur élection, les Assistants sont proclamés par le Président devant le Chapitre et, après avoir fait la Profession de foi et prêté le Serment antimoder-niste, ils prennent place aux côtés du Supérieur général. Les élections terminées, le Chapitre passe aux questions à traiter.

dès demain, les nombreuses questions qu'il doit étudier jusqu'au 21 juillet 2018.

Ecône, le 11 juillet 2018

(Source : fssp.x.news – 11/07/2018)



### PÈLERINAGE DE BOURGUILLON

à N.-D. gardienne de la foi

**mardi 1<sup>er</sup> août 2018**

#### Renseignements :

Maison « Domus Dei » | Route de la Vudalla 30 | 1667 Enney  
tél. 026 921 11 38



### JOURNÉES DE PRIÈRES ET DE PÉNITENCE

auprès de St Nicolas de Flue

**samedi 18 et dimanche**

**19 août 2018**

Renseignements : cf. page 28



### PÈLERINAGE À LOURDES

*Pascendi Pèlerinages*

**26 au 29 octobre 2018**

- Formule bus + hôtel en pension complète
- Formule hôtel seulement en pension complète
- Départ et prises en charge à Oberriet, Wil, Oensingen, Bulle, Ecône, Lausanne, Genève.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 septembre 2018 :

Mme Giordanengo

tél. 0039 33 339 33 339

email : pascendi.ch@gmail.com



## LA DÉCHRISTIANISATION DES SOCIÉTÉS A ÉTÉ FAITE À L'INSTIGATION DU CONCILE



*Tout l'objet de la Révélation de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'objet de l'apostolat des Apôtres, c'est le règne de Dieu. Ce règne fut évident et efficace durant des siècles. Mais toutes les réformes qui ont été faites après le Concile Vatican II, ont été faites dans le sens d'une sécularisation et d'une laïcisation de la société catholique.*

Demandez aujourd'hui cette grâce. Nous la demandons pour vous<sup>1</sup>, ainsi que tous ceux qui sont ici présents, parents, amis, et vos maîtres qui ont tant d'affection pour vous. Que l'Esprit-Saint descende en vous avec l'abondance de tous ses dons et fasse de vous des diacres qui suivent les modèles que l'Eglise nous a donnés : saint Etienne et saint Laurent. Vous avez particulièrement besoin de cet Esprit-Saint aujourd'hui car vous aurez à prêcher le règne de Dieu.

Lorsqu'on prend connaissance dans les Ecritures, des dernières paroles de Notre-Seigneur aux Apôtres avant de monter au Ciel, et des premières paroles des Apôtres après la descente du Saint-Esprit sur eux, on s'aperçoit que tout l'objet de la Révé-

lation de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'objet de l'apostolat des Apôtres, c'est le *regnum Dei*, le Royaume de Dieu, le règne de Dieu. C'est bien ce que Notre-Seigneur nous a demandé dans sa prière : « *Que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au Ciel* »<sup>2</sup>. C'est cela l'objet de notre prédication.

### **Notre-Seigneur fut vraiment Roi pendant les siècles de chrétienté**

Ce règne de Dieu fut évident et efficace durant des siècles, pendant les siècles de chrétienté où Notre-Seigneur était vraiment le Roi dans les cités, dans les familles, dans les individus. Oh certes, tout n'était pas parfait, il y avait bien aussi et toujours le péché et les pécheurs, mais on peut dire que le Royaume de Notre-Seigneur était agréé par tous, par ceux

(1) Les futurs diacres qui vont être ordonnés en cette vigile de Pentecôte.

(2) Matt. 6, 10.

qui présidaient aux destinées des cités, par les chefs de famille, par ceux mêmes qui avaient une profession et qui la consacraient à dessein, et par les individus d'une manière générale. Les vocations en étaient une preuve, ainsi que les familles chrétiennes.

Or, un dessein satanique est venu troubler ce règne de Notre-Seigneur, avec pour intention, pour but non seulement de le troubler, mais de le détruire de fond en comble. C'est bien ce que dit le pape Léon XIII dans son encyclique *Humanum genus*<sup>3</sup> parlant de la franc-maçonnerie : « *Leur but est la destruction totale des institutions chrétiennes* ». Destruction totale des institutions chrétiennes... Et en effet, patiemment, résolument, avec une malice consommée, ils arrivent peu à peu à leur but, d'année en année ils arrivent à détruire les institutions chrétiennes.

On s'attendrait, évidemment, à une résistance acharnée de la part de ceux qui croient au règne de Dieu, de ceux qui croient à la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais hélas, partout des traîtres, des abandons, des compromissions... Le règne de Notre-Seigneur sera encore acceptable à la rigueur dans les familles, à la rigueur dans les paroisses, dans la vie privée mais plus extérieurement, plus

(3) Encyclique du 20 avril 1884 qui condamne le relativisme philosophique et moral de la franc-maçonnerie.

dans la cité, ni dans les professions. C'est la sécularisation, la laïcisation, voilà le projet infernal de Satan. Le grand moyen d'arriver à la destruction du règne de Notre-Seigneur et des institutions chrétiennes, c'est la laïcité et la sécularisation des Etats, des sociétés, et par le fait même, nécessairement – comme une conséquence logique et implacable – c'est la sécularisation et laïcisation des familles, et non seulement des familles mais des séminaires et du clergé.

C'est ainsi que dans le clergé, dans l'Eglise, des hommes se lèvent en faveur de la sécularisation. Des chrétiens, comme Maritain<sup>4</sup>, estiment que



la sécularisation est une évolution nécessaire, comme un progrès qui doit arriver avec la science, avec le développement des sciences humaines et sociologiques. Teilhard de Chardin, un prêtre, fera aussi de cette laïcisation, de cette sécularisation, l'objet de ses considérations qui seront reprises



(4) Jacques Maritain (1882-1973) est un philosophe français converti au catholicisme en 1906. Après une phase anti-moderniste, il s'en détacha et finit par accepter la démocratie et la laïcité (*Humanisme intégral*, 1936).

dans les séminaires par des prêtres et des professeurs. Dès lors, à quoi peut-on s'attendre si même ceux qui desservent l'autel, ceux qui servent Notre-Seigneur, ceux qui ont été ordonnés pour le règne de Dieu, pour le règne de Notre-Seigneur, sont aussi partisans de la destruction du règne de Notre-Seigneur dans la société ? Comment peuvent-ils être encore des prêtres ?

**Vatican II en faveur de la sécularisation et de la laïcisation**

Mais il faut aller plus loin : ce ne sont pas seulement des prêtres, ce ne sont pas seulement des individus qui sont en faveur de la sécularisation et de la laïcisation, mais c'est un concile ! Le concile Vatican II par son décret de la liberté religieuse instaure pratiquement la laïcisation et admet officiellement les Etats laïques et les Etats sécularisés, admet que Notre-Seigneur ne règne plus dans la société ; qu'il règne encore à la rigueur dans les âmes, dans les individus, dans les familles, dans les paroisses, mais plus dans la société. « *Cela n'est plus possible* », je l'ai entendu de mes propres oreilles, « *le règne de Notre-Seigneur dans la société n'est plus possible* » !

Ce n'est pas ce que disait le pape Pie XI dans son encyclique *Quas primas*<sup>5</sup> sur la royauté sociale de Notre

(5) Encyclique du 11 décembre 1925.

Seigneur Jésus-Christ. Quelle magnifique encyclique ! Nous devrions la lire et la relire souvent pour savoir où est notre devoir, quel est le devoir des prêtres en faveur du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous voyons maintenant, à l'instigation de ce Concile et de ce décret sur la liberté religieuse, la déchristianisation de toutes les sociétés catholiques, et cela accompli non seulement avec l'accord, mais avec l'approbation et à l'instigation de Rome ! Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

C'est un crime, un crime contre Notre Seigneur Jésus-Christ ! Précisément toutes les réformes qui ont été faites après le Concile, ont été faites dans le sens d'une sécularisation et d'une laïcisation de la société catholique. La nouvelle liturgie, la nouvelle messe n'est plus celle qui exprime la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ, tandis que la vraie messe, la messe de toujours exprimait cette royauté sociale de Notre-Seigneur, cette adoration de la société chrétienne, de tous ceux qui en font partie, de tous ceux qui ont des responsabilités dans la société. Tous ceux-là adoraient Notre-Seigneur à genoux, adoraient Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie et lui demandaient pardon pour leurs péchés, lui demandaient la grâce de la rémission de leurs péchés, l'appli-

cation du Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ sur leurs âmes. Toute la société réunie autour de l'autel adorait Jésus, le reconnaissait comme Roi. Il règne par le bois de la Croix. *Regnavit a ligno Deus*<sup>6</sup>. Il règne par le bois de sa Croix et tout le monde le reconnaît.

Cette transformation de la messe en une espèce de réunion communautaire où l'on partage un pain qui signifie la communauté et qui rappelle simplement le souvenir de Notre-Seigneur, ce n'est plus la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ, alors qu'elle en était l'expression la plus belle, la plus sacrée, la plus divine de toute la société chrétienne. C'est pourquoi de magnifiques églises ont été construites par nos ancêtres pour signifier cette royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ sur tous les individus.

Ces flèches qui s'élancent au milieu de nos villages, toutes les maisons regroupées autour du clocher, autour de l'église, signifiaient précisément la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ. On a voulu faire maintenant des salles polyvalentes qui servent à n'importe quoi, qui n'ont plus de signification, qui ont même parfois des formes désagréables, horribles. Ce n'est plus la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.

(6) Hymne *Vexilla Regis* du temps de la Passion et des fêtes de la Sainte Croix.

Or c'est cela que vous aurez à prêcher. (...) Vous êtes faits diacres par la sainte messe, dans la sainte messe de toujours, grâce au sacrifice de la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ. Vous serez faits diacres comme les diacres ont été faits depuis le début de l'Eglise : la cérémonie que nous allons faire, est celle de toujours. Vous pouvez donc avoir cette conviction : « *Je suis diacre comme l'ont été saint Etienne, saint Laurent et tous ceux qui ont été ordonnés diacres avec eux et après eux* ». Ayez en vous cette foi, ce feu de l'Esprit-Saint qui illumine vos esprits, qui vous donne une charité profonde, une charité parfaite, ayant avant tout les regards jetés sur Notre Seigneur Jésus-Christ et non pas seulement sur votre prochain. On n'aime son prochain que pour Dieu et non pas pour lui-même ni pour nous-mêmes, mais pour Dieu, pour Notre-Seigneur, pour que Notre-Seigneur règne en lui et que notre prochain se destine à lui. Voilà le but de la charité, voilà le but de l'Esprit-Saint qui descend en vous.

Demandez-le à la très sainte Vierge Marie, mes chers amis, à votre bonne Mère du Ciel. (...) Demandez-lui qu'elle vous donne cette grâce de l'Esprit-Saint, grâce du diaconat, en abondance et qu'elle vous la garde tout au cours de votre vie.

**MGR MARCEL LEFEBVRE**  
(*Ecône, le 25 mai 1985*)



## COMMENT LES ÉGLISES SE SONT-ELLES VIDÉES ?

*Les églises se sont vidées à partir des années 1970. La raison principale tient aux réformes de Vatican II, explique Pierre-Marcel Favre, chroniqueur au journal **Le Temps**, dans une recension d'un livre de **Guillaume Cuchet** paru aux éditions du Seuil en février 2018.*

La place Saint-Pierre fait toujours recette. Elle peut accueillir 300 000 fidèles ! La basilique du même nom réunit jusqu'à 30'000 visiteurs. Et tous les déplacements du pape, qui sera en Suisse le 21 juin, sont un véritable succès populaire.

Les évangélistes, festifs, drainent les foules, même en Amérique du Sud par exemple, dans des baraquements précaires, à côté de belles églises. Les mosquées sont bondées, au point que les musulmans font leurs dévotions jusque dans les rues.

Pendant ce temps, les églises traditionnelles, en particulier catholiques, n'attirent plus guère, depuis belle lurette. Les lieux de culte sont même souvent en ruine ou tout simplement désaffectés, faute de fréquentation. Ils peuvent devenir des logements, des hôtels, s'ils ne sont pas carrément détruits. Alors que dans les années

1960, on construisait de nouvelles églises à tout va !

### **Le fameux concile de Vatican II**

Les Européens, les Français en particulier, ne croient-ils plus ? Même pas. Mais : en 1969, 94 % des jeunes Français étaient baptisés et 25 % allaient à la messe tous les dimanches. De nos jours, la pratique dominicale tourne autour de 2 % et les baptisés avant l'âge de 7 ans ne sont plus que 30 %. Certes, les églises servent encore aux mariages et aux enterrements. Mais les gens se marient un peu moins et meurent bien tardivement ! Que s'est-il passé, Seigneur ?

Comme de bien entendu, il n'y a pas une seule cause à cette désaffection durable. Le sacro-saint week-end porte une lourde responsabilité. Les écoles fermées le samedi ont contribué à disperser le peuple jusqu'au

dimanche soir, à la montagne, à la campagne, au bord de la mer, ou un peu partout. Les ruptures des liens communautaires n'aident pas. La voiture pour tous incite aux déplacements. Et ici, EasyJet est un grand coupable. Certains ajoutent, plus tard, un peu de Mai 68 a amplifié le problème.

Mais comment cela a-t-il vraiment commencé ? Vous serez étonnés : n'évoquons pas la déchristianisation générale, mais seulement les catholiques chez qui la décomposition a été extrêmement forte. On a observé très clairement que les églises se sont vidées avec la mise en route par Jean XXIII du fameux concile de Vatican II, en 1962 (pour se terminer avec Paul VI en 1965). La très noble intention du pape, encore plus de la curie, était de changer le visage du catholicisme, en le modernisant, en modifiant la liturgie, en mettant en place une sorte de réforme douce et tardive. Principalement, en rendant la messe accessible à tous, dans sa langue, en faisant disparaître le latin. En marginalisant totalement la confession (aussitôt récupérée par les psychanalystes), en la réservant à quelques dévots, en acceptant la disparition du maigre du vendredi (qui a fait chuter les ventes des poissonniers), du jeûne avant la communion,



on enlève les soutanes, et on passe au tutoiement de Dieu !

Ces changements majeurs donnent l'impression à certains fidèles d'avoir été trompés. Ce qu'ils avaient pratiqué depuis toujours était donc faux !

L'idée était de se rapprocher du peuple, des petites gens. De les amener à participer au progressisme ambiant. La réalité fut tout autre : une application élitiste qui s'éloigne d'une pratique devenue, au fil du temps, culturelle. A la place, une tentative d'engagement dans la vie sociale, certes très noble, mais éloignée de la piété pure. Plus d'obligation, de l'engagement ! Quel en a été le résultat : un décrochage, suivi d'un détachement.

### **Les anges sont retombés sur terre**

Moins de spirituel, moins de mysticité, moins de magie, moins de hiérarchie. Somme toute un ciel plus abordable ? Le latin offrait une certaine universalité, même incompréhensible par le commun. Les anges sont retombés sur terre. Vous enlevez une part du rituel, vous cassez l'ambiance. Les messes deviennent télévisuelles. Pour éviter de se déplacer, on peut vaquer à domicile, prendre l'apéritif et écouter ou jeter un œil sur le culte... Imaginez la franc-maçonnerie sans rites. Impensable. On

amène dans les églises plus de sono, des lumières fortes, même la guitare électrique. Pour tout ça, pas besoin de chapelle ou de cathédrale.

Les astrophysiciens, ces impies, ont contribué au scepticisme général. Comment croire au paradis, à l'enfer, voire au purgatoire, puisqu'ils nous ont démontré l'absence d'un Dieu de proximité, les milliards d'étoiles des

galaxies ne pouvant guère l'abriter. De son côté, Guillaume Cuchet va encore plus loin dans un livre qui vient de paraître : *Comment notre monde a cessé d'être chrétien*. Il parle tout simplement d'un effondrement, après cette rupture de barrage que fut Vatican II.

**PIERRE-MARCEL FAVRE**  
*(Le Temps – 28/05/2018)*

***Ces propos ont fait réagir l'abbé François-Xavier Amberdt dans un courrier paru dans le même journal pour dénoncer un "diagnostic lacunaire". A l'appui de son jugement, il donne l'exemple des membres de la Fraternité Saint-Pie X "qui ne sont qu'une poignée" et dont le "nombre ne va pas du tout en augmentant".***

Le diagnostic que pose l'éditeur Pierre-Marcel Favre à propos de ce qu'il appelle la désaffection des églises, notamment catholiques, me paraît fort partial et lacunaire. De son point de vue, inspiré du livre de Guillaume Cuchet *Comment notre monde a cessé d'être chrétien*, la cause de ce qu'il appelle "l'effondrement" actuel se situerait dans l'ouverture au monde du concile Vatican II (1962-1965).

Si cette thèse unilatérale était vraie, comment expliquer que le catholicisme et les vocations sacerdotales et laïques soient de nos jours en croissance, si l'on considère l'ensemble de la planète ? C'est la même liturgie dans les langues locales (et plus seu-

lement le latin), c'est le même rituel conservé dans sa richesse à travers les siècles et mis au goût du jour qui sont célébrés en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, là où les communautés catholiques manifestent une belle vitalité.



Si le raisonnement de P.-M. Favre était correct, la partie des fidèles attachés aux pratiques traditionnelles devrait être immensément plus grande. Or les membres de la Fraternité Saint-Pie X ne sont qu'une poignée et leur nombre ne va pas du tout en augmentant.

C'est une crise spirituelle de l'Occident chrétien, caractérisée par une individualisme libéral et consumériste et un idéal de salut technologique et

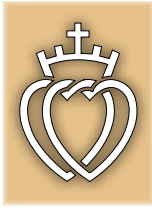
scientiste, dont les phénomènes de mai 1968 ont été le reflet, qui se trouve à la base de l'effondrement de notre civilisation occidentale, dans tous les domaines, pas seulement dans celui du religieux.

Le pape François vient d'écrire une exhortation, *Réjouissez-vous et soyez dans la joie*, dans laquelle il appelle tous les croyants et les hommes de bonne volonté à la sainteté et à la mystique au quotidien. Il s'attaque donc aux racines des maux actuels.

Je ne suis de loin pas persuadé que plus de "mysticité, de magie et de hiérarchie" comme autrefois, ainsi que le propose P.-M. Favre, ferait participer davantage les baptisés à la vie des communautés catholiques occidentales. Mais plus de spiritualité et d'enracinement dans la ferveur évangélique, comme c'est le cas dans bien des Eglises catholiques de l'hémisphère sud, d'où vient François.

ABBÉ FRANÇOIS-XAVIER AMHERDT

(*Le Temps* – 04/06/2018)



## VIE DE L'ÉGLISE

# CETTE CRISE SERAIT-ELLE ADVENUE SANS LE CONCILE VATICAN II ?

***Le phénomène complexe que Guillaume Cuchet s'est efforcé de décrire avec objectivité et professionnalisme a certes consisté en une mutation sociologique. Toutefois la crise n'aurait pas été aussi forte sans la transformation de la religion catholique issue de Vatican II.***

Guillaume Cuchet, professeur d'histoire contemporaine, a travaillé dans les archives du chanoine Fernand Boulard (1898-1977), prêtre devenu spécialiste des questions sociologiques par souci pastoral. Curé d'une paroisse rurale, puis aumônier de la J.A.C. (Jeunesse agricole chrétienne), le chanoine Boulard a piloté

des enquêtes sur la pratique religieuse dans tous les diocèses de France entre 1945 et 1965. Au terme de son travail, il avait conclu à la stabilité globale des taux de fréquentation des églises dans la longue durée, malgré une pente légèrement décline dont les origines remontaient à la Révolution française. Cependant, au milieu des



années 1960, contre toute attente, ces courbes ont plongé. Voilà le point de départ du travail de l'historien : cinquante ans après les conclusions du chanoine Boulard, il s'est efforcé de vérifier le diagnostic de l'époque et d'avancer quelques hypothèses sur le décrochage massif de la pratique dominicale entre 1965 et 1966, c'est-à-dire à la fin du concile Vatican II.

### On ne peut exonérer le Concile

Guillaume Cuchet ne veut pas vraiment mettre en cause les textes de Vatican II ni sa réforme liturgique. Il travaille « en historien méthodique et non en pasteur engagé dans la reconquête des masses perdues qui voit d'un œil inquiet le décrochage des pratiquants. Il a donc plus de recul et moins d'appréhension à regarder ce qui se passe. Malgré l'abandon du recensement ecclésiastique (...), il arrive, grâce à des enquêtes des instituts de sondage et des travaux sur les archives diocésaines, à nous donner une image très significative de l'effondrement qui s'initie alors. »<sup>1</sup>

L'auteur conclut son chapitre intitulé *Les causes de la rupture* par cette affirmation : « *La recherche des causes en histoire est toujours une opération délicate dont les philosophes qui ont réfléchi à l'épistémologie de la discipline ont fait remarquer qu'elles n'échap-*

*paient pas toujours à certaines simplifications parfois grossières. »* Ainsi, tout en voulant exonérer le Concile comme tel des causes du phénomène – ce qui pourrait passer comme une simplification grossière –, il le considère cependant comme l'événement déclencheur de l'effondrement : « *On ne voit pas en effet quel autre événement contemporain aurait pu engendrer une telle réaction. La chronologie montre que ce n'est pas seulement la manière dont le concile a été appliqué après sa clôture qui a provoqué la rupture. Par sa seule existence, dans la mesure où il rendait soudainement envisageable la réforme des anciennes normes, le concile a suffi à les ébranler, d'autant que la réforme liturgique, qui concernait la partie la plus visible de la religion pour le plus grand nombre, a commencé à s'appliquer dès 1964.* »<sup>2</sup>

Dans le concile cependant, Guillaume Cuchet incrimine *Dignitatis Humanae*, le fameux texte sur la liberté religieuse, qui a été entendu comme une consécration de la liberté de conscience de chaque catholique, développant une « religion à la carte », où chacun module en quelque sorte son propre *Credo*. Au nom de *l'esprit du concile*, les normes gênantes ont été passées sous silence dans l'enseignement des hommes d'Eglise ; la principale en l'espèce étant l'obligation faite

(1) Abbé Renaud de Sainte-Marie, *Fideliter* n° 242 de mars-avril 2018.

(2) Guillaume Cuchet, *Comment notre monde a-t-il cessé d'être chrétien*, p. 130.

par le commandement de l'Église d'assister à la messe le dimanche. Le clergé lui-même *a désinstallé* les règles qu'il avait tant œuvré à faire respecter depuis le Concile de Trente. Du coup, le milieu pratiquant, qui se *reproduisait* en transmettant de génération en génération ce catalyseur de l'être catholique, a cessé de transmettre cette pratique fondamentale et tout ce qui allait avec.<sup>3</sup>

### Réponse à l'abbé F.-X. Amherdt

De son côté, l'abbé François-Xavier Amherdt tombe bien dans la simplification grossière en estimant que « *si le raisonnement (...) était correct, la partie des fidèles attachés aux pratiques traditionnelles devrait être immensément plus grande. Or les membres de la Fraternité Saint-Pie X ne sont qu'une poignée et leur nombre ne va pas du tout en augmentant.* »

Les dernières éditions de l'*Annuaire des statistiques de l'Église* et de l'*Annuaire pontifical*, présentées le 13 juin 2018 dans la Salle de presse du Saint-Siège, montrent que le nombre de prêtres dans le monde, sur l'ensemble de la période 2010-2016, n'a augmenté que de 0,7%, passant de 412'236 à 414'969. Or, du côté de la Fraternité Saint-Pie X, sur l'ensemble de la même période, le nombre de prêtres a augmenté

(3) *La lettre de paix liturgique* n° 632 publiée le 20 février 2018.

de 19,76%, passant de 511 à 612. « Certes, on ne peut pas nier que le petit nombre nous affecte. C'est une donnée humaine indéniable. Donc on ne va pas l'ignorer. »<sup>4</sup>

Mais ce que l'abbé Amherdt semble oublier, c'est que la période post-conciliaire, tout en accompagnant davantage le mouvement d'indifférence générale que ne l'enrayant, fit par contre tous ses efforts pour décourager et même condamner les fidèles qui suivaient Mgr Marcel Lefebvre dans son refus des réformes conciliaires. « On nous a comme jetés dehors parce que nous étions traditionalistes », disait notre fondateur, réclamant que « Rome accepte de nous laisser faire l'expérience de la Tradition »<sup>5</sup>, parce qu'il savait que « face à l'idéologie relativiste et à ses conséquences stérilisantes pour l'Église (vocations en déclin, pratique religieuse en chute constante...), il fallait expérimentalement opposer les fruits de la Tradition bimillénaire. Il souhaitait que ce retour à la Tradition permette, un jour, à l'Église de se la réapproprier. »<sup>6</sup> ✎

(4) Mgr Bernard Fellay, sermon pour les ordinations à Ecône, 29 juin 2018.

(5) Mgr Marcel Lefebvre, sermon pour le quarantième anniversaire de son épiscopat, Ecône, 3 octobre 1987.

(6) Mgr Bernard Fellay, Message à la journée d'étude sur « *les racines de la crise dans l'Église* », Rome, 23 juin 2018.

# JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE SUISSE



## 21 avril 2018

Le pèlerinage d'Ecône à Saint-Maurice s'est mis en mouvement. Ne fait-il pas aussi chaud qu'au Flüeli l'année dernière se demande un pèlerin ? Bonne question ! Depuis que les mesures existent, des températures records pour le mois d'avril sont enregistrées ces jours à Sion.

Je suis curieux de voir s'il y a autant de personnes ici que la semaine dernière au pèlerinage de Werthenstein. Je compte 158 pèlerins venant pour la plupart du canton du Valais. Les

fidèles des autres cantons ne semblent pas bien connaître cet événement.

Mais comme la marche d'aujourd'hui est plus longue que celle de Werthenstein, le compte est bon :  $230 \text{ personnes} \times 16 \text{ km}$  est égal à  $160 \text{ personnes} \times 23 \text{ km}$  !

Que saint Maurice ne soit pas seulement prié pour obtenir de nombreuses vocations au service de Dieu, mais aussi pour ressusciter en nous tous l'esprit des martyrs ! Le terme "martyr" qui vient du grec signifie "témoin". Soyons donc témoins de



Jésus-Christ et de son Eglise. Témoigner dans un monde indifférent au Christ et à son Eglise !

### 5 mai 2018

« Ce fut un très bel enterrement – si l'on peut s'exprimer ainsi au sujet d'un enterrement – me dit une personne à l'issue des funérailles de Mme Ortense Graber ». C'est vrai que toutes les messes d'enterrement ne sont pas des messes solennelles et qu'elles ne sont pas toutes célébrées dans de magnifiques églises comme celle d'Uznach.

Mme Graber est entrée dans l'éternité après une vie pleine de mérites. Il y a un quart de siècle, elle transformait son restaurant familial "Gemslì" en "Chapelle Saint-Meinrad". Elle appartenait au Tiers-Ordre et donc à la famille spirituelle de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Elle assistait à la messe quotidiennement.



Tous les prieurés (au sens large) auprès desquels Mme Graber a œuvré ont envoyé un représentant à la cérémonie : l'abbé Jean-Jacques Udressy de Wangs, l'abbé Stefan Pfluger de Wil et l'abbé Raphaël Granges de Menzingen.

### 6 mai 2018

Connaissez-vous Corjolens ? Ça m'étonnerait ! Il s'agit d'un petit hameau de la commune d'Avry près de Fribourg. C'est ici qu'une fidèle de notre communauté de Fribourg, Mme Rose-Marie Messer, possède une magnifique maison à laquelle est attaché un jardin de conte de fées. Presque toute la communauté de Granges-Paccot s'est rassemblée aujourd'hui sur cette propriété pour célébrer le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'abbé Heinrich Mörgeli.



Ce qui me réjouit particulièrement, c'est que l'événement est organisé par la génération du jubilaire lui-même. A 70 ans, heureux et expérimenté, bénéficiaire de l'AVS, l'on n'est donc pas vieux et inactif pour autant, bien au contraire. C'est bien le cas de l'abbé Mörgeli dont le feu intérieur l'incite toujours à faire de grandes choses.

### 15 au 19 mai 2018

La prochaine visite canonique m'appelle à Wangs : des entretiens

du matin au soir, plus longs avec les prêtres et les frères, plus courts avec les employés. Ces conversations fournissent un aperçu complet de la vie de la communauté et de l'école. La passion avec laquelle on travaille au pied du Mont Pizol saute aux yeux.

Deux activités divertissantes apportent une détente bienvenue.

Un soir, je joue à l'Unihockey avec les étudiants de 3<sup>e</sup> année et nous perdons à la séance de tirs au but contre les étudiants de 2<sup>e</sup> année.

Si l'entraîneur ne s'était pas précipité pour aider les plus jeunes, nous les aurions battus à plate couture ! Néanmoins, toutes nos félicitations aux étudiants de 2<sup>e</sup> année pour la victoire de ce soir, et plus encore pour l'excellente 5<sup>e</sup> place au Championnat suisse à Zofingen deux semaines plus tard. En tant que représentant du canton de Saint-Gall, ils se maintiennent jusqu'en quart de finale au tournoi où ils perdent contre l'équipe des Grisons.



Un autre soir, c'est une procession aux flambeaux en l'honneur du Mois de Marie qui nous emmène de l'Institut à la grotte centenaire construite par le célèbre prêtre herboriste Johann Künzle<sup>1</sup>. A l'époque du Kulturkampf, ce prêtre s'est engagé à préserver les écoles catholiques en Suisse. Aujourd'hui son ancien « Kurhaus » à Wangs est devenu notre Institut Sancta Maria !

Que la patronne de l'Institut veille sur son œuvre !

## 26 mai 2018

Peu d'églises se prêtent aussi bien à la liturgie d'une messe pontificale que celle de la Sainte-Trinité de Wil. Avant le début de la messe solennelle,

(1) Johann Künzle (1857-1945), le curé-herboriste pionnier de la phytothérapie, fut prêtre dans plusieurs paroisses de Saint-Gall et de Suisse orientale, notamment à Wangs (1909-1920). Il a publié « *Bonnes et mauvaises herbes, guide pratique des plantes qui guérissent* », traduit en 36 langues.



notre Supérieur général donne le sacrement de la confirmation à de nombreux fidèles.

Comme nous sommes à la fin de l'octave de la Pentecôte, le "*Veni Sancte Spiritus*" sera chantée pour la dernière fois. Jadis on trouvait à sa place dans le Missel romain le "*Sancti Spiritus adsit nobis gratia*", composé par saint Notker, un moine de Saint-Gall qui vécut de 840 à 912. Le diocèse de Saint-Gall fête son saint de manière appropriée, le 7 mai par une célébration de seconde classe.

Ci-dessous une traduction (libre) en français des premières lignes du *Sancti Spiritus adsit nobis gratia* :

*Que l'Esprit-Saint qui nous assiste nous donne la grâce pour que nos cœurs deviennent son habitation dont ont été expulsés tous les vices spirituels. Esprit-Saint, lumière des hommes, chassez de notre âme les horribles ténèbres. Vous qui aimez toujours les pensées sages, répandez votre onction avec clémence dans nos sens.*

## 2 juin 2018

En fait, tous les fidèles de la Fraternité devraient appartenir au Tiers-Ordre ! C'est la conclusion que je donne à mon sermon à l'occasion de la réunion nationale du Tiers-Ordre à Oensingen. Malheureusement, seuls ceux qui sont déjà membres et qui participent à la réunion entendent ces paroles.

Pourquoi les fidèles devraient-ils devenir membres du Tiers-Ordre ? La réponse est dans les statuts : « *Les membres du Tiers-Ordre participent aux grâces de la Fraternité acquises par les prières et les mérites de ses membres* ». Cela signifie-t-il que l'on reçoit des grâces sans rien faire ? Pas vraiment ! Les membres de l'Ordre ont des obligations différentes et contribuent ainsi au bien de la Fraternité et à la sanctification de ses membres.

Pour la plus grande joie de tous, quatre personnes font leur profession devant le tabernacle ouvert. Les nouveaux membres reçoivent une médaille de saint Pie X et un crucifix.

## 3 juin 2018

Chers fidèles de la chapelle Sainte-Thérèse de Bâle, vous pouvez être fiers de votre procession de la Fête-Dieu ! Le Saint-Sacrement est porté vers trois repositoires dignes et magnifiquement situés, sur un itinéraire varié à travers les rues du quartier et le parc



Hornburg. Il est accompagné par une excellente fanfare, des servants de messe éveillés et des fidèles profondément recueillis.

C'est le roi des rois que nous portons à travers la ville « royale ». Bien que l'origine du nom de Bâle soit controversée, il est concevable que le nom latin "Basilea", vienne en fait du grec et signifie "royal".

Puisse notre procession de la Fête-Dieu de Bâle rester toujours royale !

## 10 juin 2018

Deux atouts favorisent l'apostolat de la Fraternité Saint-Pie X à Lausanne : la chapelle de Montolivet et l'école Notre-Dame-des-Champs. De plus, la paroisse est prise en charge par un prêtre qui s'intègre parfaitement dans le milieu. Lausanne semble être la communauté du district rassemblant le plus haut pourcentage d'universitaires.

Aujourd'hui, fête de la paroisse qui débute par une messe solennelle suivie d'un apéritif et d'un déjeuner

communautaire. L'après-midi, dans une atmosphère familiale, fruit de la bonne cohésion des fidèles, les élèves du cours Notre-Dame-des-Champs jouent plusieurs pièces divertissantes.

A noter que parmi les fidèles que j'ai rencontrés se trouvait un descendant direct de saint Nicolas de Flüe. Plusieurs descendants de notre saint national fréquentent nos églises (Zürich, Wil, Lucerne, Oensingen, etc.). Puisque saint Nicolas, par son intercession, a pu empêcher l'invasion des troupes allemandes lors de la deuxième guerre mondiale, ainsi peut-il encore obtenir la grâce à ses descendants directs de rester fidèles à la foi catholique au milieu de cette crise dans l'Église. P.S.





VIE DE LA TRADITION

## FERVEURS ENFANTINES À CHARTRES - PARIS (19-20 ET 21 MAI 2018)

*Les trois jours du week-end de Pentecôte, un chapitre enfant a pu marcher à nouveau derrière les drapeaux de la Suisse romande, de Chartres à Paris. Fort de vingt-deux garçons et filles, il représentait un quart des Romands présents. L'enthousiasme suscité laisse penser que l'année 2019 devrait voir ce chapitre s'ouvrir à nouveau.*

Camille est un peu préoccupée. Comme tous les enfants, c'est la première fois qu'elle fait le pèlerinage de Chartres. Depuis le départ du car, elle ne pense qu'aux kilomètres qu'il va falloir parcourir ces trois prochains jours. Elle a déjà fait d'autres pèlerinages, comme celui d'Écône à Saint-Maurice, mais cette fois, s'ajoutent l'inconnu, et le départ à l'étranger. Pourtant, tous les enfants ne sont pas inquiets. Au quatrième arrêt, près de Lausanne, les vingt-deux garçons et filles du chapitre, maintenant tous présents, remplissent le premier étage du car de joie et d'animation ! Camille a presque oublié son inquiétude quand Mlle Blandine Millet, responsable du groupe, commence à donner les consignes. A la fin, Camille n'a qu'une question : est-ce qu'il y aura beaucoup de kilomètres chaque jour ?

Après le chapelet et la prière du soir, où les enfants reconnaissent la voix de l'abbé Thibault de Maillard, chacun essaie de dormir. Le car est bondé de pèlerins : plusieurs s'étendent à même le sol. Camille regarde ses voisins s'installer avec des yeux ébahis. Quand une encadrante – c'est aussi une grande cousine – remarque son inquiétude, elle peut enfin tout lui dire.

### **Une journée d'introduction surnaturelle**

Après une nuit lourde et ponctuée de réveils, la prière du matin unit une dernière fois adultes et enfants avant la séparation. Tous les pèlerins prennent un rapide déjeuner, sur l'aire d'autoroute proche de Chartres, et un quart d'heure plus tard, l'intendance récupère déjà tous les sacs. Ce sont ces cinq volontaires qui se char-



geront des bagages et de l'accueil des adultes à chaque bivouac : une belle organisation suisse.

Dans le centre de Chartres, Camille suit le drapeau rouge à croix blanche du chapitre enfant : difficile de se perdre avec un tel emblème, d'autant plus que sept encadrants de 20 à plus de 60 ans veillent sur les enfants ! Joseph s'étonne tout haut du nombre des pèlerins : c'est à la fois impressionnant et encourageant de voir autant de personnes réunies pour proclamer leur foi. Pendant la messe, Camille pense à nouveau aux intentions pour lesquelles elle offre son pèlerinage : la nouvelle constitution du Valais, ses parents, et son professeur de l'école Fleurs de Mai.

La sortie de Chartres se fait aisément grâce aux scouts marins et aux jeunes qui assurent la sécurité. Le groupe prend rapidement un bus qui l'emmène jusqu'au point de départ de la marche. Pendant les trois jours, une logistique rôdée est prévue pour accompagner les mille quatre cents enfants tout au long de l'itinéraire, en réduisant certaines étapes.

Après quelques kilomètres, les bus s'arrêtent. Pour les enfants, c'est presque l'euphorie. Cette fois, c'est le départ ! Après une bénédiction des chapitres par l'abbé Xavier Lefebvre, la colonne se met en marche. Arborant fièrement la croix du chapitre saint Nicolas de Flüe, les petits Helvètes commencent à prier le chapelet. L'un d'eux, s'improvisant reporter dira : « *On prie pour les âmes du purgatoire, pour la conversion des pêcheurs, pour la famille...* » : une vraie mission, surnaturelle, accomplie pour le bon Dieu. Joseph, quant à lui, le fait avec gaieté. Inutile de dire qu'il est heureux d'être là, au milieu de cet océan de blé encore vert, pour demander les grâces nécessaires à tous.

Après le pique-nique du midi, la marche reprend, et Camille se surprend en progressant toujours sans difficulté.

D'ailleurs, un encadrant a lancé un



chant qui fait rire tout le monde ! Quand le chapitre arrive près d'une futaie de chênes, une grande demoiselle commence à raconter la belle histoire du petit Jacques, un « nouveau Tarcisius ». Joseph imagine la vie de cet enfant de son âge, qui n'a pas eu la chance d'être entouré d'une famille aimante comme la sienne. Il écoute attentivement comment Jacques a trouvé joie et réconfort auprès de Jésus-Hostie, jusqu'à offrir sa vie pour lui rester fidèle. Joseph décide alors d'offrir tous ses sacrifices en silence pendant le pèlerinage.

### **En pèlerinage, un dimanche de Pentecôte**

Le lendemain matin, au réveil, chacun se remémore les derniers souvenirs de la veille : l'arrivée au bivouac, le coucher dans la grande tente verte, les pâtes aux saucisses du souper, assis dans un champ plein d'ornières, et Paul qui s'était rendu compte qu'il avait perdu son assiette ! Heureusement, un volontaire lui avait prêté une gamelle. Chaque occasion est bonne pour faire preuve d'un peu de charité !

Dans la brume qui recouvre le campement, les enfants avalent encore un peu endormis le chocolat chaud préparé, comme tous les repas, par l'organisation du pèlerinage. Puis

la marche reprend. Chacun se prépare à la messe qui sera célébrée le soir par Mgr Bernard Fellay. En ce jour de Pentecôte, Camille demande particulièrement le don de force ! Alors que la pause du dîner tarde, l'histoire de Pananniapapi retient encore toutes les attentions : ce grand chef d'une tribu indienne des Sioux Yanktons a attendu vingt-deux ans le retour du missionnaire pour que son village puisse se faire baptiser, restant fidèle grâce à sa dévotion envers la Vierge Marie.



Enfin, les enfants voient se profiler, au bout du chemin de terre battue, les ambulances de la Croix Rouge française, le petit abri des sœurs infirmières, et les camions sanitaires : la pause ! Monseigneur Fellay est venu rejoindre les enfants au milieu des bois. C'est une belle surprise de pouvoir l'entendre avant de repartir.

L'après-midi, la chaleur et les douleurs liées à la marche permettent à chacun d'offrir de beaux sacrifices. Il faudra aussi toute la motivation des encadrants pour que nos petits Helvètes arrivent au bout. A ce moment, quelques-uns, un peu à contre cœur, s'arrêtent pour prendre une navette qui les conduira jusqu'au prochain bivouac. Ils sont accompagnés par un encadrant, puisque c'est l'une des



consignes de sécurité énoncées au départ du pèlerinage.

### **Témoignage dans Paris et retour**

Voici déjà l'aube du dernier jour ! En reprenant la marche, au lever du soleil, chacun a le souci de ne pas se plaindre des difficultés du départ : ce matin, les enfants ont dû se réveiller très tôt. L'atmosphère qui s'est créée dans le chapitre développe l'esprit d'entraide : tous cherchent à aider les autres par leurs exemples. Comme dit Joseph, « on fait des sacrifices en équipe ».

L'après-midi, se déroule l'entrée dans Paris. Cette longue procession est enthousiasmante. Camille se sent fière d'être là, pour montrer sa foi. Elle porte d'ailleurs bien haut le drapeau suisse et prie encore davantage pour que, de la constitution valaisanne, Notre-Seigneur soit roi.

Après la grande messe solennelle, chacun a rendez-vous au car. En arrivant, l'animation et la bonne

humeur du groupe des enfants surprennent un peu les adultes. Certains se demandent même si nos jeunes pèlerins n'auraient pas dû marcher davantage que ces soixante-deux kilomètres ! Joseph, décidément pas timide du tout, raconte au chef de chapitre qu'il ne garde que de bons souvenirs : tous les chants appris, les nouveaux jeux, les blagues racontées au mégaphone. De son côté, Camille aide ses camarades à s'installer dans le bus : du courage jusqu'au bout ?

Le retour au pays trouve nos pèlerins heureux et enthousiastes. Chacun se promet de revenir l'année prochaine. La joie, en cette fin de pèlerinage de Chartres, est visible. C'est la récompense de l'œuvre invisible accomplie durant ces trois jours : l'accumulation, pour la Suisse romande, d'un trésor surnaturel, qu'il faudra renouveler l'année prochaine !

**ABBÉ THIBAULT DE MAILLARD**



Lieu des cérémonies :  
Salle polyvalente (MZH)  
Flüematte

*Possibilité pour la nuit :*

- *mettre sa tente à proximité (dans le pré voisin)*
- *ou dormir à l'auberge de jeunesse « Bruder Klaus » au Flüeli*

Renseignements au prieuré  
de Rickenbach :  
tél. 062 209 16 16

## *Journées de prières et de pénitence auprès de saint Nicolas de Flüe*

### **Samedi 18 août 2018**

10h15 Pèlerinage de l'église de Sachseln au Flüeli

*De 9h15 à 10h00 :*

*Des bus-navettes conduiront régulièrement les chauffeurs du Flüeli à l'église de Sachseln.*

17h00 **Première messe** (en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie) – premières bénédictions du nouveau prêtre

Exposition du Très Saint Sacrement  
Chapelet médité

20h30 Bénédiction du T. Saint Sacrement

21h00 **Messe solennelle**  
(Messe du Sacré-Cœur)

23h30 Chapelet

### **Dimanche 19 août 2018**

00h00 **Messe solennelle**  
(13<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte)  
Exposition du Très Saint Sacrement

**01h45** 1<sup>ère</sup> partie **Grande Prière des Confédérés**

03h15 2<sup>e</sup> partie Grande Prière des Confédérés

04h45 3<sup>e</sup> partie Grande Prière des Confédérés

06h00 Reposition du Très Saint Sacrement

06h30 Messe basse

07h30 Messe basse

08h30 Messe lue avec chants

10h00 **Messe solennelle**  
(Messe de saint Nicolas de Flüe)

12h00 Repas convivial



## NOS PÈRES DANS LA FOI

### *Je crois au Saint-Esprit, à la sainte Église catholique. (Credo)*

Au matin de la Pentecôte, dans le Cénacle se trouvaient cent vingt disciples (Act 1, 15), « nombre sacré et mystérieux, décuplant celui des Apôtres; l'Esprit-Saint descendit sur eux tous, les remplissant et leur faisant parler toutes les langues, pour prêcher à tous l'amour de l'unité »<sup>1</sup>. Ce petit nombre devint *trois mille environ* en un seul jour, et bientôt on compta *environ cinq mille hommes* (Act 2, 41; 4, 4). Ainsi naquit la sainte Eglise, Epouse mystique du Christ, Œuvre féconde du Saint-Esprit.

Un amour sincère et un saint respect pour les premiers temps du Christianisme sont au nombre des qualités qui distinguent les vrais enfants de l'Eglise. Ces nobles et salutaires sentiments, nous devons les demander en méditant sur l'œuvre du Saint-Esprit dans les âmes.

« L'Eglise du Christ est la sainte Eglise catholique, répandue partout, (1) Saint Augustin, sermon 268, pour le jour de la Pentecôte.

conservant sa virginité et, chaque jour, donnant la vie à des enfants. »<sup>2</sup>

### **Disciples des Apôtres**

Des groupes fervents se formèrent autour des saints Apôtres, s'unissant à leur prière et les secondant dans leurs tâches multiples. Comme le Christ avait fait pour eux, ils les instruisirent plus particulièrement et, à plusieurs, ils *imposèrent les mains*, les consacrant diacres, prêtres ou évêques. On voit, par exemple, Paul envoyer Timothée en mission pour confirmer ses enseignements, puis l'instituer évêque d'Éphèse; et Pierre consacrer Lin et Clément, ses futurs successeurs sur le siège romain, également Auspice et Martial pour les envoyer en Gaule. Et ainsi firent les Apôtres.

Le rayonnement de leur influence s'élargissant et leurs pérégrinations missionnaires les éloignant souvent, ils virent l'utilité d'écrire en partie le (2) Saint Augustin, sermon 262, pour le jour de l'Ascension.

divin enseignement, parfois comme un résumé (Évangiles, Actes), parfois comme un développement succinct (Épîtres, Apocalypse), qui cependant contient toute la Révélation. Ces Écritures sont inspirées du Saint-Esprit. Pas plus que les textes de l'Ancien Testament, elles n'étaient, comme maintenant, rassemblées en un volume, mais on les recopiait soigneusement sur des parchemins pour les relire en l'absence des prédicateurs et aussi pour attester qu'on adhérait pleinement à l'enseignement apostolique.

Saint Barnabé voulut être enterré avec une copie faite de sa main de l'Évangile selon saint Matthieu<sup>3</sup>; et sainte Cécile, vierge glorieuse du III<sup>e</sup> siècle, portait toujours l'Évangile du Christ dans ses vêtements, sur son cœur, ne cessant ni jour ni nuit de s'entretenir avec Dieu et de prier.<sup>4</sup>

Les disciples des Apôtres, à leur tour, prêchèrent la doctrine reçue, faisant entrer comme eux de nombreuses âmes dans le bercail du Christ, et ces premiers chrétiens édifiaient les païens: «Voyez comme ils

(3) Liturgie, *Martyrologe romain*, 11 juin.

(4) Liturgie, *Office romain*, Matines, 22 novembre.

s'aiment, voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres!»<sup>5</sup>, accomplissant les paroles de Jésus:

*En ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.* (Jn 13, 35)



## Pères de l'Église

On appelle Pères de l'Église les auteurs chrétiens, du I<sup>er</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, souvent clercs, parfois laïcs, qui ont mis en lumière l'enseignement de la foi, s'appuyant sur l'Écriture et la Tradition orale reçues des Apôtres.

Quatre signes les caractérisent: 1°) l'antiquité; 2°) la sainteté de vie; 3°) l'universalité de la doctrine; 4°) l'approbation par l'Église. On distingue:

- les *Pères apostoliques*, contemporains ou successeurs immédiats des Apôtres, s'adressant aux fidèles pour les fortifier dans la foi: saint Barnabé, saint Clément de Rome, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe de Smyrne...
- les *Pères apologistes* (II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s.), défendant l'Église contre le monde païen et juif et revendiquant la pleine liberté et les droits immortels qu'elle tient

(5) Tertullien, *Apologeticum* 39, 7.

de son divin auteur: saint Justin, Tatien, saint Mélicon de Sardes...; et les *Précurseurs de la théologie*, réfutant les hérésies: saint Irénée de Lyon, saint Cyprien de Carthage, saint Clément d'Alexandrie...

- Enfin, les *Pères dogmatiques* (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.) qui, scrutant les Ecritures, développèrent les raisons de notre espérance.<sup>6</sup> En Occident: saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Ambroise; en Orient: saint Basile le Grand, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome. Mais encore: saint Éphrem, saint Cyrille de Jérusalem, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Léon le Grand, etc.

Cet aperçu trop bref de la Patrologie pour introduire ce qui suit.

### **La Vierge Marie chez les Apôtres**

*Est né de la Vierge Marie*, dit brièvement le *Credo*. Les Evangiles ne

(6) «*Sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur Jésus-Christ, étant toujours prêts à répondre pour votre défense à qui-conque vous demandera compte de votre espérance.*» (1 Pet 3, 15) – «*La foi est la substance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas.*» (Hb 11, 1)

sont point diserts sur la sainte Vierge Marie, mais ils en disent assez pour nous manifester son rôle essentiel dans l'économie du salut:

Elle dit oui au décret divin (Annonciation) et donne Jésus au monde (Nativité); elle inaugure la vie publique du Sauveur (Noces de Cana), elle le suit sur les routes de Palestine; dans la sainte Passion, elle se tient au pied de la Croix, s'offrant avec lui; et, après la Résurrection, elle est au Cénacle. C'est à saint Jean qu'elle fut confiée jusqu'à la fin de sa vie terrestre.

Nous ne pouvons douter que les disciples eurent une grande dévotion à Marie, Mère de Jésus, et nous pouvons penser qu'ils gardèrent précieusement ses paroles et l'exemple de ses vertus extraordinaires.

Les faits et gestes de la Vierge Mère ne sont pas tous transcrits dans les Ecritures, mais ils transparaissent dans la prédication ardente des Apôtres recueillie par les Pères, et par eux nous connaissons le nom des parents de Marie, sa nativité et sa consécration à Dieu, sa dormition et son assomption.

Forts du précieux enseignement apostolique, les Pères scrutent les Ecritures sacrées des deux Testaments et en tirent des leçons admirables et des applications ineffables. En voici un bel exemple.



### Marie, arche d'alliance

L'abbé Jean-André Barbier <sup>7</sup> résume ainsi la pensée des Pères :

Le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, dit saint Jean dans l'Apocalypse; et l'on vit, dans ce temple, l'arche de son alliance: *Apertum est templum Dei in caelo, et visa est arca testamenti ejus in templo ejus* (11, 19). L'arche d'alliance vue dans le temple du ciel, c'est Marie. Entre elle et l'arche de l'ancienne alliance se trouvent les rapports que voici :

1° L'arche d'alliance était faite d'un bois incorruptible; Marie n'a jamais subi les atteintes de la corruption du péché...

(7) Les trésors de Cornelius a Lapide (tome 3) (Format pdf: <http://www.libe-rius.net>)

2° L'arche était couverte de lames d'or au-dedans; Marie est toute d'or pur intérieurement. *Toute la gloire de la fille du roi vient de son âme*, dit le Psalmiste: *Omnis gloria filiae regis ab intus...* (44, 14)

3° L'arche était surmontée du propitiatoire; Marie est le refuge de tous, elle est propice à tous ceux qui l'invoquent...

4° Deux chérubins couvraient l'arche de leurs ailes; les chœurs des anges environnent Marie.

5° Dans l'arche étaient les tables de la loi; Marie est la loi vivante.

6° Dans l'arche était la verge d'Aaron qui avait fleuri; Marie a produit le Sauveur du monde, cette fleur incomparable.

7° Dans l'arche était encore une mesure de manne; Marie est la douceur et la clémence même, et Jésus-Christ son Fils est le vrai Pain de vie...

L'arche, dit saint Ambroise, contenait les tables de la loi; Marie a reçu dans son sein l'héritier du Testament. L'arche portait la loi; Marie, l'Évangile. Dans l'arche se faisait entendre la voix de Dieu; Marie nous a donné le Verbe de Dieu. L'arche brillait d'un or très pur; Marie brillait, intérieurement et extérieurement, de toute la splendeur de la virginité.



L'arche était décorée d'un or tiré des entrailles de la terre; Marie l'est d'un or céleste. C'est donc à juste titre que l'Eglise invoque Marie sous le titre d'*Arche d'alliance: Fœderis arca.* (Hom. XIII)



Les saints Pères nous apprennent ainsi à appuyer nos méditations sur les Lettres sacrées; en cela, d'ailleurs, ils suivent les saints Apôtres: *Applique-toi à la lecture... Médite ces choses, sois tout en elles, afin de [progresser].* (1 Tim 4, 12-16)

« Vous ne devez pas vous contenter d'entendre lire les textes sacrés à l'église; dans vos maisons aussi, il vous faut vous adonner à la lecture des Ecritures, afin d'amasser dans le grenier de votre cœur le froment spirituel et mettre en réserve dans vos âmes les perles des écrits sacrés. Au jour du jugement, quand nous nous trouverons devant le tribunal du Juge éternel, nous serons trouvés, comme dit l'Apôtre, *vêtus et non pas nus* (2 Co 5, 3). »<sup>8</sup>

« La lecture des divines Ecritures est une prairie spirituelle, c'est un jardin de délices bien supérieur au paradis terrestre. Dieu a placé ce paradis non sur la terre, mais dans les

(8) Saint Césaire d'Arles, Sermon 7.

âmes des fidèles; non dans l'Eden ni vers le couchant, le resserrant dans une seule contrée, mais il l'a étendu par toute la terre, et jusqu'aux extrémités du monde habité. »<sup>9</sup>

Mais qui seront nos guides assurés dans ces textes souvent obscurs à notre étroite intelligence, sinon les Pères eux-mêmes? Tous ces écrivains, successeurs des Apôtres et grands pasteurs du peuple chrétien, ne se sont pas contentés de lire et commenter aux catéchumènes et aux fidèles les textes sacrés, ils en ont tiré la leçon d'abord pour eux-mêmes, c'est pourquoi leur vie a été exemplaire, prenant fin souvent par le martyre, nous offrant des modèles d'amour centré sur le Christ Jésus et d'abnégation que tout chrétien est appelé à suivre.

« Les Pères sont toujours avec Dieu, et ils vous placeront avec eux si vous vous nourrissez journellement de leurs écrits: c'est lire l'Ecriture Sainte que de les lire, car ils l'expliquent en maîtres, et ils la citent toujours à propos. »<sup>10</sup>

Et comme rien de notre salut ne se fait que par Marie, à l'envi ils ont chanté ses louanges et nous aideront dans la méditation des mystères du Rosaire.

**SACERDOS**

(9) Saint Jean Chrysostome, Hom. 3, sur le commencement des Actes.

(10) Clément XIV, pape, Lettre CXVI.



## NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

### HOPLOPHOBIE !

L'hoplophobie consiste en une crainte « irraisonnée » des armes. En Suisse, comme chacun sait, il n'y a pas de problèmes d'armes et surtout pas de problèmes d'armes légales. Toutefois, Bruxelles vient d'imposer au Conseil fédéral l'adoption d'une nouvelle réglementation sur les armes, pour prévenir la terreur, dit-on. Or, il est prouvé qu'à aucun moment des armes légales n'ont été utilisées dans les attentats qui ont ensanglanté l'Europe. Il s'agissait d'armes provenant exclusivement de filières illégales et criminelles. L'UE exige des mesures draconiennes qu'on peut résumer en trois mots : les chasseurs, les tireurs et les collectionneurs sont présumés fous et dangereux. Ils devront prouver le contraire.

Le législateur s'efforce de bonne foi de prévenir les menaces à mains armées. Mais il entre invariablement dans une spirale infernale parce que la moitié des objets qui nous entourent présentent un danger. (...) Savez-vous quel est l'objet le plus utilisé

pour infliger des coups et blessures lors de querelles domestiques de nos jours ? C'est le fer à repasser, qui a détrôné le rouleau à pâtisserie pour cet usage particulier. Tout cela est en vente libre et sans restriction.

La commission européenne a pris délibérément le parti pris liberticide d'évacuer les citoyens d'une quelconque participation à la sécurité. Les armes représentent pour ces fonctionnaires obtus du politiquement correct, le mal absolu, d'où la production de textes juridiques relevant de l'hoplophobie primaire. Cependant, il existe tout de même, il faut le reconnaître, quelques utilisateurs pacifiques d'armes légales. En effet, les tireurs, les collectionneurs et les chasseurs participent de toutes les couches de la société sans exception. Ils transcendent les opinions politiques dans leur passion respective.

Ne succombons pas à la tentation de croire à cette « philosophie » simpliste, largement démentie dans la pratique et dans la théorie qui consiste à dire : moins il y a d'armes, moins il y a de crimes ; plus on les

supprime, plus on gagne en sécurité. Rappelons-nous qu'il existe un lien très fort entre la possession d'armes, l'indépendance et la souveraineté du pays au travers de la figure emblématique du citoyen-soldat. Toucher aux armes, c'est entamer notre liberté et la confiance de l'Etat à l'égard du citoyen. Partout où la liberté de détenir des armes a reculé, les libertés publiques ont reculé en proportion. Sans armes, le citoyen n'est plus guère qu'un contribuable. Soignons les hoplophobes et ne nous laissons pas désarmer !

Jean-Dominique Cipolla  
*(Le Nouvelliste – 23/04/2018)*

CHRONIQUE DES CINGLÉS

Cela se passe au Québec. En 2013, un « couple lesbien », Christiane et Johanne, signent avec Jonathan, devant notaire, un document intitulé « *Entente pour mettre un enfant au monde* ». Le texte stipule que ces trois personnes désirent « *individuellement et coopérativement mettre au monde et aimer un enfant, dans un contexte d'amour et de diversité* ». C'est Johanne qui doit porter l'enfant, conçu théoriquement par fécondation artificielle avec le sperme de Jonathan, en fait conçu de façon nettement plus naturelle à l'insu de Christiane...



En 2014 naît Charlotte. Les deux femmes signent l'acte de naissance, elles sont donc le parent A et le parent B pour la loi.

Mais voilà que le « couple » éclate. Jonathan demande que son nom soit inscrit à l'état civil comme père de l'enfant (ce qu'il est indubitablement) et que soit supprimé celui de Christiane, qui d'ailleurs entre temps est devenue Christian...

Le juge Gary Morrison a dû prendre une décision. Pour lui, il faudrait reconnaître que la fillette a trois parents. Mais la loi ne le permet pas. « *Le meilleur intérêt de l'enfant mineure requerrait que la loi permette la reconnaissance de sa réalité, soit que sur les plans émotionnel et socio-économique elle a effectivement toujours eu trois parents. Au lieu d'être en mesure de formaliser la situation par une filiation à trois parents pour le bien de l'enfant, ils se retrouvent dans un combat juridique, tentant d'en éliminer un parmi eux. De quelle façon peut-on conclure que cette situation est dans le meilleur intérêt de l'enfant ?* »

Obligé d'appliquer la loi, le juge a donc rayé du certificat de naissance le nom de Christiane devenue Christian et l'a remplacé par celui de Jonathan.

Pour Christiane devenue Christian, il s'agit bien évidemment

d'une décision « transphobe »... (On notera que Christiane devenue Christian rejette l'idée qu'il puisse y avoir trois noms sur le certificat de naissance... En Colombie-Britannique une loi fixe d'ores et déjà à quatre le nombre de parents possibles pour un enfant.)

Yves Daoudal (*yvesdaoudal.hautetfort.com* – 15/05/2018)

## LA DÉRIVE DE L'ÉGLISE EN BELGIQUE

Les funérailles de l'islamiste – Benjamin Herman<sup>1</sup> – qui a été abattu par les forces de l'ordre le 28 mai à Liège après avoir assassiné trois personnes, dont deux policières, et suspecté d'avoir tué son ancien codétenu Michaël Wilmet la veille, mais qui a épargné une femme parce qu'elle était musulmane, ont été célébrées hier à... l'église de On, à Marche-En-Famenne.

Le curé, François Barbieux, explique : « *La famille a tout à fait conscience de l'inacceptable, mais elle doit faire le deuil d'un fils, d'un tonton, d'un petit-fils, qui est décédé de manière tragique, de par les actes qu'il a posés avant son décès et de par la manière dont il est décédé.* » Et encore : « *Le fait qu'il soit d'une*



(1) Il « s'était converti à la religion musulmane (...) en 2012, en fréquentant un autre prisonnier », a indiqué Koen Geens, le ministre belge de la Justice.

*autre obéissance, quelle en est la valeur profonde, on ne saura jamais en vérité non plus. La famille, elle, est chrétienne et demande cet accompagnement et le but serait aussi de ne pas paraître, face à la demande de la famille, plus sectaire que ne le sont ceux qui ont revendiqué les derniers événements.* »

Les actes qu'il a posés... d'une autre obéissance... ne pas paraître plus sectaire... A l'heure où tout le monde est « connecté », ce prêtre est manifestement déconnecté de la foi catholique. Il ne sait ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait.

Pour les gens comme lui et même pour les autres il y a le code de droit canonique. Le code en vigueur, qui dit, même encore sous François, que les apostats et les hérétiques notoires doivent être privés de funérailles ecclésiastiques à moins qu'ils n'aient donné quelque signe de pénitence avant leur mort.

En cas de doute, il faut s'en référer à l'évêque. Mais l'évêque n'a rien dit. Qui ne dit mot consent. D'ailleurs il doit trouver très bien, très vivre ensemble, qu'on donne des funérailles catholiques à un islamiste.

De toute façon c'est un évêque qui ne sait pas non plus ce qu'est un évêque ni ce que dit le droit canonique, puisque sous sa photo et celle de son auxiliaire, tous deux le sourire

niais qui convient, il affirme sur le site du diocèse que « le vicaire général ou encore l'évêque auxiliaire a les mêmes droits et les mêmes pouvoirs que l'évêque diocésain ». Tirez le rideau.

Au fait, la mosquée, elle en dit quoi ?

Yves Daoudal (*yvesdaoudal.hautetfort.com* – 06/06/2018)

MÉDIAS SUBSTITUT AU DÉBAT

Nous avons déjà cité plusieurs fois le site internet *polony.tv*, où la journaliste française Natacha Polony et quelques-uns de ses confrères publient de brèves vidéos commentant l'actualité. Ces analyses, marquées par une optique qu'on peut qualifier de « gauche souverainiste », respirent toujours l'honnêteté intellectuelle. A notre avis, elles valent les 50€ de l'abonnement annuel.

Récemment, nous avons apprécié une série de quatre interventions sur le thème « Quand les médias servent de substitut au débat ». Il y était question de la manière dont la grande presse associe certaines informations à certaines sources, soit pour discréditer et étouffer un débat (par exemple en insistant sur le fait que l'affaire des viols collectifs commis à Telford en Grande-Bretagne a été « récupérée » par des publications d'extrême-droite, ce qui permet d'éviter une réflexion de fond sur cette affaire), soit au contraire pour don-

ner de l'écho à telle ou telle opinion tout en se réfugiant derrière le paravent de neutralité qu'offre la simple citation d'autres médias. C'est le cas notamment lorsque des journalistes se mettent à citer « la presse étrangère », comme s'il s'agissait d'une entité bien définie, en choisissant les articles allant dans le sens voulu. *La presse étrangère critique... ne comprend pas... se moque... réagit sévèrement...* Un article d'opinion ? Mais pas du tout, nous ne faisons que relater les réactions de la presse étrangère !

Autre technique, le *fact checking* (vérification du bien-fondé de telle ou telle déclaration) qui est appliqué majoritairement à des personnalités « d'opposition », dont les erreurs factuelles les plus minimales sont montées en épingle dans le but de tourner en ridicule les personnes visées – tout en évacuant le débat de fond. Enfin, le cas de *Twitter* a été évoqué, dont les contenus rarement nuancés et naturellement tranchés donnent lieu à des polémiques souvent artificielles que la grande presse relaie en les présentant comme de véritables débats de société.

Les médias cherchent à « faire du journalisme d'opinion sans avoir l'air d'y toucher ». Il est réjouissant d'entendre des journalistes dénoncer cette dérive.

Pierre-Gabriel Bieri  
(*La Nation* n°2099 – 22/06/2018)

## LE PROTESTANTISME DANS L'ÉGLISE

Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire d'Astana au Kazakhstan, a accordé un entretien à *Gloria.tv* le 10 juin 2018, dans lequel il pointe du doigt plusieurs prélats prônant le relativisme au plus haut niveau dans l'Église. Mgr Schneider s'est exprimé après la messe pontificale qu'il a célébrée dans le rite traditionnel à l'abbaye cistercienne de Vyšší Brod, en République tchèque.

Selon lui, il existe au plus haut niveau dans l'Église un « *groupe qui n'aime pas le catéchisme* », qui fait la promotion du « *relativisme et du protestantisme* », au point que « *l'unité de foi étant perdue, les évêques sont divisés, et cela se voit* ». Ce sont d'ailleurs les mêmes qui abusent de leur pouvoir pour « *interdire le rite ancien de la messe* ».

L'évêque auxiliaire d'Astana n'hésite pas à nommer les prélats dont il dénonce la doctrine hétérodoxe : les « *cardinaux Marx et Kasper* » qui ne « *partagent pas la même foi que les cardinaux Burke et Müller* », affirme-t-il.

A propos du célibat ecclésiastique, que le prochain Synode sur l'Amazonie propose de mettre en débat, le prélat kazakh déclare sans ambages que « *le célibat n'est pas une simple loi ecclésiastique* », mais qu'il remonte à

« *la Tradition apostolique, comme le rappelle déjà le concile de Carthage au IV<sup>e</sup> siècle* ».

(*fssp.x.news* – 02/07/2018)



## “LE PAPE DICTATEUR”

Voici un livre passionnant, rigoureux, documenté. Tout sauf un brûlot, car Henry Sire, auteur d'une histoire magistrale de l'Ordre de Malte, a abordé le sujet en historien. Pour comprendre qui est vraiment le pape François, comment et pourquoi il a été élu, et prendre en compte l'éclairage psychologique du péronisme sur ce pontificat.

Plusieurs grands thèmes sont abordés, depuis les affaires de la Mafia de Saint-Gall et d'*Amoris letitia* jusqu'à la réforme manquée de la Curie, un échec qui, contrairement à ce que colportent les médias, ne résulte pas de la résistance d'une vieille garde conservatrice.

J'ai accepté de traduire ce livre et de participer à sa diffusion non par volonté d'agitation mais pour servir une vérité qui doit être connue. Parce que face à la confusion régnante, la seule solution est justement la vérité, dans l'espoir d'ailleurs que nous priions tous plus intensément pour l'Église, notre Mère.

Jeanne Smits (*leblogdejeannesmits.blogspot.com* – 11/07/2018)

## PETITE HISTOIRE D'ÉCÔNE, JUSQU'À L'ARRIVÉE DE MGR MARCEL LEFEBVRE



*Il y a 50 ans, quelques laïcs rachetaient à la Congrégation du Grand-Saint-Bernard le domaine d'Écône, afin que « la vocation religieuse de ce lieu ne soit pas abandonnée sans plus amples examens ».*

Etablie sur un cône d'alluvion – d'où ses noms *Esconnaz*, *Ecounaz*, *Econaz* et *Ecône* – qui lui amenait une eau tufière, et trempant ses pieds dans les vastes marais de la plaine, Écône, située en Valais entre Riddes et Saxon, ne fut longtemps qu'une ferme sans rapport<sup>1</sup>. L'acte d'achat de cette ferme, avec ses dépendances, au noble **Pierre de la Tour**, seigneur de Châtillon, par le prévôt du Grand-Saint-Bernard, **Jean de Duin**, fut signé le 12 décembre 1302 à Saint-Maurice<sup>2</sup>. Au fil du temps, le domaine s'agrandit et traverse les nombreux soubresauts des guerres entre la Savoie et les princes évêques de Sion.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, des contrats d'admodiation (location) d'une durée de six ans sont passés par la Maison du



Grand-Saint-Bernard avec des particuliers qui se chargent de cultiver les terres de la ferme<sup>3</sup>. Entre 1667 et 1674, la Maison hospitalière agrandit son domaine en achetant des terres à proximité de la ferme<sup>4</sup>.

(1) Chne Alfred Pellouchoud, *Origine de l'école d'agriculture d'Écône*, in revue *Grand-St-Bernard Thibet*, avril 1957.

(2) Archives du Grand-Saint-Bernard (AGSB) 4347 [1302] et 4365.

(3) AGBS 4360 [1625] et 4362 [1632].

(4) AGBS 4364 [1667] et 4366 [1674].

Durant cette période, Etienne Saudan, de Saxon, prétend avoir voulu détruire cette ferme en compagnie de plusieurs sorciers, encouragés en cela par le diable<sup>5</sup>.

Au cours des siècles suivants, le domaine continue d'être exploité par des fermiers.

En 1890, il est administré par le régisseur Nicolas Julmy (1858-1916), de Tavel (Fribourg), ancien élève de l'institut agricole de Lausanne, familiarisé déjà depuis quelques années avec les exploitations agricoles du Valais et également régisseur du domaine Fama à Saxon<sup>6</sup>.

(5) Arnaud Meilland et Christine Payot, *Saxon, entre ombre et lumière*, Editions Monographic, 2013 : « *Il existe peut-être un lien entre l'agrandissement du domaine des chanoines et la colère des habitants de la région exprimée par Saudan dans cette volonté de détruire le domaine. A moins qu'il ne faille la chercher dans cette interdiction tombée en 1668, soit une année avant le procès d'Etienne Saudan : à la demande de François Peron, coadjuteur du prévôt du Saint-Bernard, l'évêque de Sion Adrien de Riedmatten interdit à toute personne de couper du bois ou de faire pâturer du bétail sur les propriétés du Saint-Bernard à Ecône, sous peine de ban (AGSB 4363).* »

(6) *Le Confédéré* – 19/04/1916.

## Première école théorique et pratique d'agriculture du Valais<sup>7</sup>

Les autorités supérieures du canton caressaient depuis quelque temps le projet de créer un établissement d'enseignement agricole – projet né d'un mouvement général en faveur de l'agriculture, qui au XVIII<sup>e</sup> siècle s'était manifesté dans la Suisse entière et avait atteint le Valais. Le domaine d'Ecône parut offrir les conditions désirées pour devenir ferme-école du canton. La fondation de l'établissement sera l'œuvre de Charles



*Maurice de la Pierre  
(1832-1907)*

Maurice de Macognin de la Pierre – conseiller d'Etat de 1883 à 1897 –, à l'époque chef du Département de l'Intérieur. L'éminent homme d'Etat, assuré des services que pourrait rendre au pays l'enseignement de méthodes rationnelles en agriculture, multiplia les démarches auprès de ses collègues du gouvernement et auprès de la Maison du Grand-Saint-Bernard, jusqu'à ce qu'il pût voir l'aboutissement de son initiative. En séance du 3 juin 1891, le Grand Conseil approuvait à l'unanimité la création d'une école pratique d'agriculture à Ecône.

(7) Chêne René Berthod, *Une première étape : Ecône*, in Commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'école d'agriculture de Châteauneuf (1948).



On avait renoncé à l'idée d'une ferme-école, c'est-à-dire d'une école exclusivement pratique : seule une école avec enseignement moitié théorique et moitié pratique, paraissait répondre aux besoins réels du Valais.

Le vote du Grand Conseil comportait la ratification d'une convention passée entre le Conseil d'Etat et la Maison du Grand-Saint-Bernard, laquelle déterminait les conditions d'admission des élèves, de nomination des professeurs, le programme de l'école, les prestations respectives de l'Etat et de la Maison du Grand-Saint-Bernard : l'Etat nommant et payant les professeurs, avec l'aide déjà promise d'un subside de la Confédération ; et la Maison du Grand-Saint-Bernard fournissant les locaux pour les classes, et, pour la pratique, la campagne avec les écuries de la ferme. La durée de cette convention fixée d'abord à dix ans fut portée à vingt ans à la demande du Grand Conseil (modification acceptée par la Maison du Saint-Bernard).

Ainsi créée, l'école pratique d'agriculture d'Ecône inaugurerait ses cours le 25 janvier 1892 : quatorze élèves s'étaient présentés et cinq maîtres se distribuaient les différentes branches de l'enseignement. L'école comprenait des salles d'études pour les deux classes de ses élèves, un laboratoire de chimie, un local pour le musée, une

chapelle<sup>8</sup>, ainsi que les locaux nécessaires pour l'internat. Le domaine mis à sa disposition était de 27 hectares et 32 ares et comprenait deux étables juxtaposées pouvant contenir de 25 à 30 têtes de bétail ; une porcherie lui fut par la suite annexée.

Présidée, l'année de sa fondation, par le chanoine Maurice André Maret (1848-1904), l'école eut ensuite successivement à sa direction : le chanoine Jean Joseph André Favre (1858-1930), naturaliste connu, le chanoine Antoine Duc (1866-1937), cachant sous une grande modestie une non moins grande compétence dans les questions agricoles, le chanoine François Joseph Rey (1863-1949), particulièrement aimé des élèves, le chanoine Maurice Borter (1859-1927), du Haut-Valais.

Le chanoine Félix Nanchen (1870-1938) présida une année seulement les destinées de l'école pour laisser ensuite la place au révérend frère Emile Pellouchoud (1871-1956), ancien élève des écoles d'agriculture théorique de Pérolle (Fribourg),

(8) Un indult du 21 août 1804 accordait « *la faculté de célébrer la messe en un lieu décent à Ecône* » (AGSB 2654). La chapelle, dédiée à N.-D. des Champs, aujourd'hui insérée dans le séminaire de la Fraternité Saint-Pie X, fut construite en 1895. Le 11 juillet 1896, jour de sa bénédiction, le chanoine Félix Nanchen y célèbre sa première messe.

de viticulture de Praz (Vevey) et d'horticulture de Genève. Depuis de nombreuses années professeur à l'école, ce dernier fut incontestablement la figure la plus représentative de l'établissement. Son nom reste attaché au prodigieux développement de l'arboriculture valaisanne.

Parallèlement à cette première direction, la direction technique de la ferme-école passait aux cours de ses trente ans d'existence des mains de M. Nicolas Julmy (1858-1916) à celles de M. Jules Rézert (1867-1943), de Briancourt (France), puis de M. Francis de Gendre (1863-1932), de Fribourg, et enfin de M. Dr Henry Wuilloud (1884-1963), plus tard professeur au Polytechnicum fédéral de Zurich.



*Frère Emile Pellouchoud (1871-1956)*

Très tôt, l'école d'Ecône fit rayonner son action dans les différentes régions du canton. Le personnel enseignant organisa de bonne heure dans les diverses localités, des conférences et des cours populaires sur l'élevage du bétail, les engrais, la taille des arbres et la viticulture. Ces cours consistaient en des leçons surtout pratiques de trois à quatre jours, données pendant trois années consécutives, au bout desquelles un diplôme était délivré aux auditeurs qui témoignaient de connaissances suffisantes.

L'école d'Ecône a sa place à l'origine du magnifique essor de l'agriculture valaisanne manifesté au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle remplit durant trente ans une mission éminemment utile

*La ferme et les élèves de l'école d'agriculture*





*Le bâtiment principal ; en médaillon, le chanoine F.-J. Rey dans le verger d'Ecône*

au pays. L'œuvre ayant grandi, elle n'abrite qu'avec peine tous ses services. Le travail rigoureux et conjugué des professeurs et élèves lui procure une telle renommée que l'Etat souhaite la racheter aux chanoines en 1919. Ceux-ci refusent de céder le domaine.

Le 1<sup>er</sup> juin 1920, le Conseil d'Etat décide de construire son école cantonale d'agriculture sur le domaine de Châteauneuf près de Sion, qu'il espérait pouvoir inaugurer le 1<sup>er</sup> décembre 1922. Lorsqu'on se rend compte que les nouveaux bâtiments ne seront pas prêts pour la réouverture des cours en automne, des démarches sont faites auprès de la Maison du Saint-Bernard pour prolonger d'un an la validité de la convention qui la liait à l'Etat et que celui-ci avait dénoncée. Les démarches échouèrent. Le 31 octobre 1922, le personnel étranger à la maison ainsi que les élèves

furent congédiés. Après la fermeture de l'école d'agriculture d'Ecône, le domaine continue à produire fruits et légumes pour les diverses maisons de la Congrégation et pour la vente.

### **Petit séminaire puis séminaire de la Maison du Saint-Bernard**

La Première Guerre mondiale contraint la Maison du Saint-Bernard à rapatrier ses petits séminaristes – ils étaient en Belgique, la Congrégation ayant réglé de cette manière un conflit avec l'Abbaye de Saint-Maurice – ; on les installe à Ecône. Tout en continuant sa propre formation, le chanoine René Berthod (1916-1996) doit, en 1939-1940, fonctionner comme professeur au juvénat. C'est son premier séjour à Ecône <sup>9</sup>.

(9) René Berthod (1938-2017), notes pour la rédaction de la biographie de son oncle.



*Le domaine d'Ecône en 1948 ; en médaillon, le chanoine René Berthod*

Au sortir de la guerre, Ecône va connaître une nouvelle jeunesse. Le nouveau prévôt, Mgr François-Nestor Adam (1903-1990) – élu en 1939 et futur évêque de Sion (1952) –, prend la décision de transférer le séminaire théologique de l'hospice du Grand-Saint-Bernard à Ecône en avril 1947. Le chanoine René Berthod<sup>10</sup> est nommé professeur à Ecône, avec la charge surprenante d'économe. Quittant l'hospice le 7 juin 1947, il reçoit la directive du prévôt qu'Ecône doit payer, par les revenus de la ferme, les coûts du nouveau séminaire.

Le chanoine Berthod décide alors d'ouvrir un parc avicole que les reli-

(10) Après son ordination sacerdotale, le 29 juin 1941, le chanoine Berthod suit une pleine année de théologie à Fribourg, au bout de laquelle il obtient sa licence. Il continue ses études pour l'obtention du doctorat et prépare activement une thèse qu'il achève fin 1945.

gieux construisent de leurs propres mains durant leurs heures libres.<sup>11</sup> Les cours commencent le 13 octobre 1947 avec trois professeurs : le chanoine Berthod, préfet des études, enseigne la théologie dogmatique et le droit canon ; le chanoine René Darbellay (1909-2006) enseigne la théologie morale, tandis que le chanoine Jules Clivaz (1912-1980), prieur, donne les cours d'Ecriture Sainte, de pastorale, de liturgie et d'éloquence sacrée.<sup>12</sup>

En 1950, le prieur Clivaz est nommé à l'hospice et le chanoine Berthod lui succède comme supérieur à Ecône, charge qu'il assume jusqu'en 1954, date à laquelle il est nommé recteur du collège de Champittet, tandis que les théologiens sont envoyés à Rome poursuivre leurs études.

(11) *Le Rhône* – 26/12/1956.

(12) René Berthod, *loc. cit.*

Cependant une nouvelle révolution industrielle va modifier une fois de plus l'avenir de la propriété, celle de la houille blanche. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale les fonds de vallées vont se métamorphoser et faire place à d'énormes barrages d'accumulation d'eau. Parmi ces projets figure le plan d'aménagement des forces hydrauliques de la vallée de Bagnes.

En 1948, le Conseil d'Etat approuve les concessions communales à la société des forces motrices du Val de Bagnes et ouvre ainsi la voie aux études préliminaires de la construction du barrage de Mauvoisin et du complexe hydro-électrique qui lui est joint. Les travaux dureront de 1951 à 1958, comprenant la construction des centrales électriques de Fionnay et de Riddes.

Pour des raisons de situation, le domaine d'Ecône intéresse la société des forces motrices du Val de Bagnes qui en achète une partie aux chanoines du Grand-Saint-Bernard avant de mettre en chantier en 1952 la construction d'une centrale électrique. Mise en service en novembre 1956, elle est inaugurée officiellement le 17 septembre 1958.

Des travaux ultérieurs amènent les chanoines à vendre une nouvelle parcelle du domaine pour d'autres agrandissements. Il ne reste en définitive que si peu de terrain que cela

ne vaut plus la peine de maintenir une communauté ou un fermier. La Maison du Grand-Saint-Bernard décide alors de vendre le domaine. Plusieurs candidats se présentent et à tous on demande une offre par écrit, en précisant que la vente se ferait au plus offrant.

**Acquisition de la propriété par cinq bons pères de famille**<sup>13</sup>

Le 11 avril 1968, Jeudi Saint, Alphonse Pedroni (1921-1978), de Saxon, apprend la nouvelle par une conversation de café. Il est profondément choqué qu'un acquéreur éventuel se propose de transformer la respectable demeure religieuse en un centre de loisirs. Il s'en ouvre à son ami Gratien Rausis (1922-2000) qui vient le voir ce jour-là pour affaire. Celui-ci demande aussitôt une entrevue à Mgr Angelin Lovey (1911-2000), prévôt de la Congrégation depuis 1952, entrevue qui lui est accordée le lendemain.

Un délai lui est laissé jusqu'au jeudi suivant. Avec Alphonse Pedroni, il contacte diverses personnes et finalement, ce sont cinq laïcs – Alphonse et son frère Marcel Pedroni (1925-2002), Gratien Rausis, Guy Genoud (1930-1987) et M<sup>e</sup> Roger

(13) Roger Lovey, *Comment Ecône ! par l'une des personnes mises en cause*, série d'articles parus dans le *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, du 11 au 16 janvier 1975.

Lovey (1929-1989) – qui, le jeudi 18 avril 1968, écrivent notamment ce qui suit : *« Les motifs qui nous guident et que nous nous permettons de bien préciser sont étrangers à tout dessein de spéculation. Ecône, de par son passé, a pour nous une signification, nous dirions même une vocation religieuse que nous n'acceptons pas de voir abandonnée sans plus amples examens. Nous savons que sur le plan agricole l'affaire n'est pas, en l'état actuel, très rentable. Nous sommes dès lors persuadés que les personnes ou groupements de personnes intéressés à l'achat, aujourd'hui ou demain, ne pourront que donner à Ecône une autre affectation s'ils veulent, ce dont il ne faut pas douter, en faire une affaire financière intéressante. Nous pensons notamment que le lieu se prêterait admirablement à la création de motel, restaurant, camping, voire dancing. Le lieu en est privilégié parce qu'il est géographiquement bien centré tout en étant à l'écart des agglomérations. Des gens réalistes savent ce que cela peut impliquer et particulièrement les pères de famille que nous sommes. »*

Le lendemain, on leur fait savoir que le domaine leur est vendu pour le montant de 410'000 francs, fixé par le vendeur car les acheteurs n'avaient pas formulé de prix. Avant même de signer l'acte d'achat, Alphonse Pedroni et Roger Lovey se rendent chez Mgr Nestor Adam pour lui faire part de leur intention et du

fait qu'ils tiendront ce domaine à disposition d'une œuvre religieuse. L'évêque de Sion les félicite et leur dit en même temps le peu d'espoir qu'il y a du fait de la crise générale des vocations. L'acte de vente fut signé le 31 mai 1968 par le prieur Rausis et les cinq laïcs qui avaient constitué une société en nom collectif sous le nom de « *Rausis et Cie – Notre-Dame des Champs* ». Le prix fut payé par emprunt de la totalité du montant auprès de la Banque cantonale du Valais, moyennant hypothèque sur le tout et engagement solidaire des cinq sociétaires.

Les acheteurs font connaître leur intention loin à la ronde. A Noël 1968 les sœurs du Carmel de Montélimar, qui avaient décidé de quitter la France pour venir s'établir en Suisse, apprenant l'existence d'Ecône, prennent contact avec les nouveaux propriétaires. La mère supérieure et deux membres de son conseil arrivent en Valais au début janvier 1969. Roger Lovey se rend aussitôt avec la mère supérieure chez Mgr Adam pour le mettre au courant et solliciter son autorisation avant toute autre démarche. Lors de la visite du domaine, les "acheteurs d'Ecône" offrent aux sœurs de leur céder gratuitement deux hectares de terrain pour qu'elles puissent consacrer leur capital de 200'000 francs à d'autres fins, éventuellement de construction.



*Le domaine d'Ecône en 1968*

Mais ils reçoivent une lettre (datée du 30 janvier 1969) leur disant que les carmélites renonçaient pour diverses raisons, dont notamment la situation point assez ensoleillée pour des sœurs habituées au soleil de la Provence.

Contact est pris avec les Ursulines de Sion pour leur demander si elles pourraient éventuellement utiliser les bâtiments. Roger Lovey eut une entrevue avec la révérende mère supérieure et rendez-vous est pris sur place. La veille malheureusement la révérende mère était victime d'un accident qui fit renvoyer *sine die* les pourparlers.

Sur ces entrefaites, M<sup>c</sup> Lovey fait la connaissance de Mgr Marcel Lefebvre (1905-1991) chez le révérend curé de Fully, Henri Bonvin (1903-1983), qui avait été son condisciple au séminaire français de Rome. Ayant donné, en 1968, sa démission de supérieur général des Spiritains, l'évêque français a des séminaristes à Fribourg qu'il aide à recevoir une meilleure formation. Roger Lovey lui parle d'Ecône et de ce que les acquéreurs se

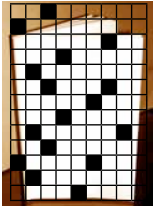
sont proposé lors de l'achat. Ils vont visiter les lieux.

Monseigneur lui dit que c'était sans doute très bien, mais qu'il n'a pas de projets précis, bien que la nécessité lui soit apparue rapidement de créer une année de spiritualité pour préparer plus directement au grand séminaire. Mais Ecône est loin de Fribourg et Mgr Lefebvre ne voit pas comment il pourrait s'occuper et de ses séminaristes à Fribourg et des jeunes qui seraient à Ecône.

Après cette rencontre, Roger Lovey se rend aussitôt chez Mgr Adam pour l'informer de l'entrevue qu'il a eue. Les cinq sociétaires ont ensuite une entrevue avec l'archevêque à une date qui doit se situer en février 1969. Elle porte sur des questions pratiques d'aménagement éventuel. M<sup>c</sup> Lovey reçoit encore deux courriers de Mgr Lefebvre (2 avril et 25 juin 1969) avant de le retrouver chez Mgr Adam le lundi 30 juin 1969. Puis ce fut un long silence jusqu'en mai 1970, occasion d'une nouvelle visite à Ecône<sup>14</sup>, avant le courrier du 24 juin 1970 : « *La Providence me dirige donc à nouveau vers vous pour vous demander de bien vouloir nous accueillir à Notre-Dame-des-Champs à Ecône.* »

#### ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

(14) Le 19 mai 1970, Mgr Lefebvre a obtenu de Mgr Adam, évêque de Sion, l'approbation de l'année préparatoire à réaliser à Ecône.



## DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

### TÉLÉGRILLES N° 110

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera l'initial du prénom et le nom de l'auteur, ainsi que le titre de l'ouvrage en question. 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

I 1	H 2		B 3	S 4	E 5	O 6	J 7	N 8	T 9		M 10	K 11		P 12
R 13	C 14	U 15	L 16	W 17		Q 18	Y 19		X 20	A 21	I 22	D 23	V 24	G 25
J 26		F 27	Y 28		T 29	P 30		E 31	L 32	S 33	K 34	B 35	Q 36	
V 37	G 38	O 39	I 40	J 41	A 42	M 43		H 44	Z 45	U 46		V 47	R 48	F 49
X 50	D 51	E 52	B 53	A 54	P 55		N 56	K 57	R 58	C 59	M 60	Z 61		H 62
W 63	Q 64	X 65	B 66	J 67	I 68	L 69		C 70	Y 71	K 72	D 73	G 74	P 75	U 76
E 77	O 78		Y 79	F 80	I 81	V 82	H 83		S 84		L 85	T 86	U 87	B 88
A 89	E 90	J 91	G 92	W 93	D 94	C 95	M 96	I 97		Y 98		N 99	S 100	
O 101	Z 102	C 103	R 104		F 105	U 106	K 107	V 108	E 109	N 110	B 111	H 112	Q 113	
X 114	L 115		P 116	A 117	W 118	S 119	G 120	M 121	T 122	K 123	F 124	E 125	D 126	N 127
V 128		U 129		C 130	H 131	O 132		X 133	M 134	Q 135	C 136	S 137	L 138	A 139
I 140	J 141	H 142	G 143		R 144	D 145	V 146	W 147	K 148	E 149	M 150	F 151	T 152	Q 153
	O 154		Y 155	N 156		J 157	P 158	W 159	B 160	F 161	T 162	Q 163		P 164
H 165	U 166	S 167		W 168	R 169	M 170	D 171	I 172	N 173		P 174	O 175		L 176
F 177	K 178	R 179	V 180	G 181	B 182	C 183	A 184	T 185	U 186					



A	21	139	89	54	117	184	42	
B	3	160	35	111	182	66	88	53
C	136	14	103	70	130	183	59	95
D	51	94	171	126	23	73	145	
E	109	149	52	90	125	5	31	77
F	80	161	105	151	49	177	124	27
G	74	120	38	181	25	143	92	
H	165	112	62	142	2	131	44	83
I	140	81	22	40	172	97	68	1
J	91	141	67	7	157	41	26	
K	178	11	107	34	148	123	72	57
L	32	176	16	85	138	115	69	
M	60	170	121	134	10	43	96	150
N	127	156	8	99	110	56	173	
O	132	39	101	154	6	175	78	
P	174	55	164	30	116	158	75	12
Q	163	153	135	36	113	18	64	
R	104	48	58	179	169	13	144	
S	119	100	84	167	4	33	137	
T	152	162	86	9	122	29	185	
U	15	106	129	87	186	76	46	166
V	47	180	82	146	24	37	108	128
W	147	168	159	63	118	17	93	
X	65	114	50	133	20			
Y	19	79	98	155	28	71		
Z	45	102	61					

✉ Envoyez-nous vos réponses  
jusqu'au 10 septembre 2018

- A Métal apparenté aux terres rares  
 B De Cornouaille  
 C Groupe armé combattant les turcs  
 D Imprégnés de liquide  
 E Rayonnement  
 F Clerc digne de recevoir un ordre sacré  
 G Plantes adventices  
 H Jument qui va l'amble  
 I Membre de l'académie française  
 J Tumeur maligne  
 K Plume de couverture  
 L Instruments de mesure des astres en marine  
 M Agit avec audace et cynisme  
 N Echassier, tel le foulque  
 O Otés d'un coup de gomme  
 P Qui perd peu à peu ses valeurs  
 Q Singe du sud-est asiatique  
 R Arbre ornemental  
 S Variété de pizza  
 T Inflorescence  
 U C'est un nœud, mais pas de soulier  
 V Se tient en société (se)  
 W Macérée pour du thé  
 X Prétéritas  
 Y Décortiquée  
 Z Mayday ! mayday !

#### **SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :**

« (Nous ne savons pas seulement qu'il est mort pour la foi catholique. Nous savons aussi qu'il fut un curé exemplaire, plein de zèle et de charité. Enfin, l'autorité qu'il s'était acquise par son élévation spirituelle (et sa vertu) était soulignée par son aspect physique. »

Yves Daoudal, « Guillaume Repin (et ses quatre-vingt-dix-huit compagnons) »



## LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

« Pourquoi [est-il nécessaire que vous preniez du temps pour] vous éloigner du monde ? Pour réfléchir sur le grand don que le bon Dieu vous a fait en vous donnant une âme, et surtout pour recevoir la lumière de la grâce. Vous réfléchirez à ce qu'est l'éternité par rapport au temps, à ce qu'est l'esprit par rapport à la matière, à ce qu'est Dieu par rapport à vous-mêmes, pauvres créatures. Vous réfléchirez à celui qui est tout, comme disait si bien [Notre-Seigneur à] sainte Catherine de Sienne, et à celle qui n'est rien. (...) Vous réfléchirez à ces choses, et la lumière descendra en vous. »

Mgr Marcel Lefebvre (*La Vie spirituelle*)

*Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés Philippe Lovey et Bernard Carron.*

### **Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :**

- du lundi 20 au samedi 25 août 2018
- du mercredi 26 au lundi 31 décembre 2018

### **Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :**

- du lundi 5 au samedi 10 novembre 2018

### **Retraites pour foyers chrétiens (couples) :**

- du lundi 3 au jeudi 6 décembre 2018

### **Retraite de vie chrétienne (mixte) :**

- du lundi 6 au samedi 11 août 2018

### **Retraite pour le Tiers-ordre (mixte) :**

- du 24 au 29 septembre 2018 / *prédicateur : abbé Gérard Herrbach*

### Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney  
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fsspx.ch



## La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X en Suisse

<b>MENZINGEN ZG</b> 6313	Maison générale Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. CHRISTIAN THOUVENOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. PABLO SUÁREZ, ECONOMO GÉNÉRAL P. A. ROSTAND - P. P. BILLONI - P. F. RICCOMINI P. L. DÉSAUTARD - P. R. GRANGES
<b>RICKENBACH SO</b> 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. PASCAL SCHREIBER, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, ECONOMO DE DISTRICT P. LUDGER GRÜN - P. MARKUS HEGGENBERGER P. MARTIN BERGER - P. ALEXANDRE MARET P. TOBIAS ZAHNER
<b>ECÔNE VS</b> 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône <b>027 / 305 10 80</b>	ABBÉ BENOÎT DE JORNA, DIRECTEUR ABBÉ ARNAUD SÉLÉGNY - ABBÉ CLAUDE BOIVIN ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ - ABBÉ BERNARD DE LACOSTE
<b>ENNEY FR</b> 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30 <b>026 / 921 11 38</b>	ABBÉ THIBAUD FAVRE, PRIEUR ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ HEINRICH MÖRGELI
<b>LUZERN LU</b> 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90 <b>041 / 252 08 35</b>	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. STEFAN BIEDERMANN P. VOLKER SCHULTZE
<b>OBERRIET SG</b> 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87 <b>071 / 761 27 26</b>	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER
<b>ONEX GE</b> 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genévière 10 <b>022 / 792 23 19</b> (prieuré) OU <b>022 / 793 42 11</b> (école)	ABBÉ JEAN-FRANÇOIS MOURoux, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ LAURENT BISELX - ABBÉ JEAN DE LOÏE
<b>RIDDÉS VS</b> 1908	Chapelle des saints Cœurs de Jésus et de Marie Route du Raffort 16 <b>027 / 306 46 66</b>	ABBÉ PIERRE EPINEY, CURÉ ABBÉ STÉPHANE GRENON  OU <b>076 / 326 16 07</b>
<b>SALVAN VS</b> 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22	<b>027 / 761 21 40</b> (AUMÔNERIE) <b>027 / 761 21 28</b> (SŒURS)
<b>SIERRE VS</b> 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 <b>027 / 455 53 22</b>	ABBÉ YANN VONLANTHEN, PRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET - ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD - ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
<b>VOUVRY VS</b> 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14 <b>024 / 481 66 10</b>	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ HERVÉ GRESLAND
<b>WANGS SG</b> 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2 <b>081 / 720 47 50</b>	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR P. GEORG KOPF - P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY - P. SEVERIN ZAHNER
<b>WIL SG</b> 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65 <b>071 / 913 27 30</b>	P. STEFAN PFLUGER, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. MARKUS KRETZ

# HORAIRE DES MESSES POUR LA SUISSE OCCIDENTALE

(adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin)

Lieu	Adresse	Dimanche / semaine
Ecole Saint-François de Sales <b>1213 ONEX GE</b>	Rue Gaudy-le-Fort 23	— / 7h15 (lu-sa), période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph <b>1227 CAROUGE GE</b>	Avenue C <sup>d</sup> Mermillod 9	08h15, 10h00, 18h30 / 18h30 (lu-ve), 8h30 (sa)
Chapelle N.-D. de Lourdes <b>39220 LES ROUSSES (FRANCE)</b>	2770, route du Lac Le Vivier	10h00 / 18h30 (sa)
Eglise du Saint-Esprit <b>2800 DELÉMONT JU</b>	Rue de la Prévôté 1	9h15 / 18h30 (me, ve), 9h15 (1 <sup>er</sup> sa)
Chapelle de la Présentation de Marie – <b>1006 LAUSANNE VD</b>	Chemin de Montolivet 19	10h00 / 18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juil./août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges <b>1071 CHEXBRES VD</b>	Chemin des Curnilles 30	7h45 / 8h00
Eglise N.-D. de Lépante <b>1820 MONTREUX VD</b>	Rue de la Gare 24	10h15 / 18h30 (ma, je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> <b>1667 ENNEY FR</b>	Rte de la Vudalla 30	9h30 / 7h15 (1 <sup>er</sup> je 19h30, 1 <sup>er</sup> ve 18h30, 1 <sup>er</sup> sa 18h00)
N.-D. Gardienne de la Foi <b>1763 GRANGES-PACCOT FR</b>	Route du Coteau 6	9h30 / 18h30 (ma, ve, 13), 18h00 (1 <sup>er</sup> sa)
Chapelle Saint-Antoine <b>1870 MONTHÉY VS</b>	Avenue du Simplon 100 E	9h30 et 18h30 / 8h00 (lu, me, sa), 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Sainte-Thérèse de l'E.-J. <b>1922 SALVAN VS</b>	La Combe 22	10h00 / 7h15
Chapelle N.-D. des Roses <b>1920 MARTIGNY VS</b>	Avenue du Léman 33	— / 17h00 (ma, ve)
Eglise du Cœur Immaculé <b>1908 ECÔNE/RIDDES VS</b>	Séminaire Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5	7h15, 8h30*, 10h00 / 6h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf vac.)
Chapelle des Saints Cœurs de Jésus et de Marie - <b>1908 RIDDES VS</b>	Route du Raffort 16	7h45, 9h30, 18h00 / 18h00
Eglise de la Sainte-Famille <b>1950 SION VS</b>	Rue de la Bourgeoisie 9	9h30, 18h00 / 18h00 (lu-me, ve), 7h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur <b>3960 SIERRE VS</b>	Route des Lacs 25	8h00 / 18h30 (je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa), 6h45 (lu-me, ve, sa)

Ce bulletin est diffusé gratuitement auprès de nos fidèles de Suisse romande, qui pourront soit le prendre dans nos chapelles, soit le recevoir par courrier. A cet effet, veuillez bien transmettre vos coordonnées postales à l'adresse reprise en page 2 du bulletin. – Ceux qui désirent aider le district de Suisse peuvent le faire au moyen du bulletin de versement joint.